

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 72 - NOVEMBRE 84

M

Bâtir de meilleures relations

Maîtriser la croissance de la ville, équilibrer les quartiers, rapprocher l'habitat de l'emploi, donner du champ aux urbanistes... voilà les points forts de la politique sociale du logement que nous menons avec vous. Le paysage Montpelliérain change chaque jour ; il gardera sa beauté, sera toujours agréable à vivre.

Les décisions
du Conseil Municipal.

Page 2.

La page des élus.

Page 4.

Dossier : La politique sociale
de l'habitat.

Pages 5 à 9.

Spécial travaux Comédie.

Pages 11 à 13.

Montpellier au quotidien.

Pages 15 à 18.

Enquête : Mieux connaître
le service parcs et jardins.

Pages 19 à 21.

Tremplin au talent :
La formation au football.

Page 23.

L'actualité du Millénaire.

Dernière page.

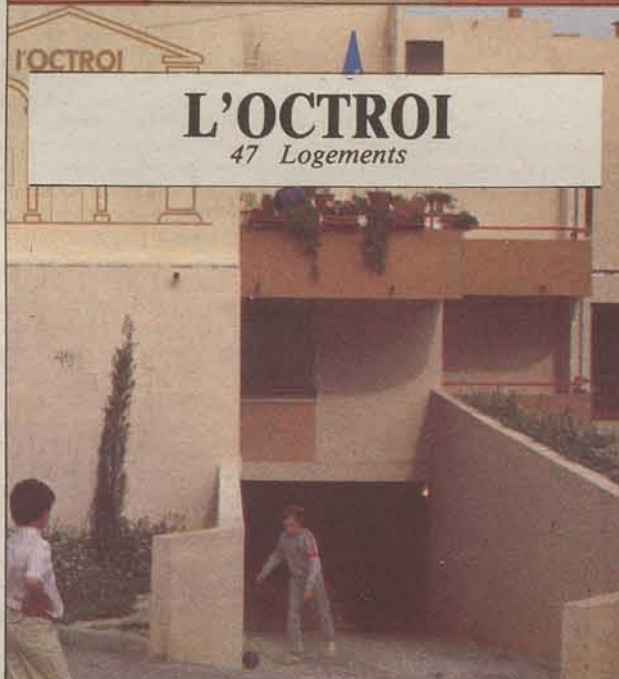
LA POMPIGNANE

533 Logements



LES OLIVIERS

74 Logements



L'OCTROI

47 Logements

ANTIGONE

288 Logements



Dossier : Pour une politique sociale de l'habitat.

(pages 5 à 9)

Les décisions du conseil municipal

Séance du 22 octobre

Affaire 1 : Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

Affaire 2 : Affaires Culturelles - Archives municipales - Exposition Montpellier et ses fontaines - organisée par les archives municipales jusqu'au 20 Décembre au Musée du Vieux Montpellier - un catalogue est vendu sur place au prix de 40 F.

Affaire 3 : Affaires Culturelles - Subvention - la Ville de Montpellier a décidé de soutenir un certain nombre de festivals qui s'intègrent dans sa politique culturelle ; le festival du film chinois par son originalité a une importance réelle - Subvention de 14.000 F.

Affaire 4 : Affaires Culturelles - Buvette de l'Opéra - Concession - Prorogation exceptionnelle - Buvette du Théâtre de Grammont - Désignation du concessionnaire - Renouvellement des concessions - Appel d'offres.

Affaire 5 : Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Suppression du cautionnement de 70 F - Demande aux élèves pour le prêt d'un instrument de souscrire une assurance individuelle.

Affaire 6 : Affaires Culturelles - Musée FABRE - Tableau de Nicolas de STAEL «MENERBES 54» - Acquisition - Demande de subvention auprès de l'EPR - FRAM.

Affaire 7 : Affaires Culturelles - Orchestre Montpellier Languedoc-Roussillon - Changement de statut juridique - Approbation de la convention de régionalisation.

Affaire 8 : Affaires Culturelles - Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon - Création Association Loi 1901 - Approbation des Statuts.

Affaire 9 : Affaires Culturelles - Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon - Désignation des représentants de la Ville dans l'Association.

Affaire 10 : Affaires Culturelles - Opéra - Saison Lyrique 1984-1985 - Demande de subvention auprès de l'Etat, de la Région, du Département, une saison particulièrement brillante avec 2 créations «Les Noces de Figueur» et «Genevieve» (première française) - 3 opéras, 3 opérètes pour compléter cette affiche.

Affaire 11 : Affaires Culturelles - Sculpture de FENOSA «Orlando FURIOSO» - Acquisition - Demande de subvention auprès de l'Etablissement Public Régional.

Affaire 12 : Affaires Scolaires - Classes rousses 1984 - Subventions de 10.000 F. pour chacune des 7 classes qui partent en classe rousses.

Affaire 13 : Affaires Scolaires - Lutte contre l'échec scolaire - des actions en faveur de la lutte contre l'échec scolaire requiescent de la part de la Ville des Subventions soit pour l'aide à une bibliothèque soit pour des projets d'actions éducatives.

Affaire 14 : Affaires Scolaires - Retenue scolaire 1984 - Ajustement de retenue - 4 classes supplémentaires vont être ouvertes : 3 classes maternelles (à la Rauze, Mas de Bagnères, la Martelle) et une primaire (Vert Bois).

Affaire 15 : Assainissement - Rond-Point des Moulins - Construction d'un collecteur d'eaux pluviales - Marché négocié - Entreprise MAZZA : afin de supprimer les inondations périodiques par forte pluie dans le secteur ABRIVADO - ARGELLERS LECLERC.

Affaire 16 : Assainissement maintenance - Zone Sud - Avenant n°1 au marché MIDI TP n° 400.239.0.4.

Affaire 18 : Bureau Municipal d'Hygiène - Crèche collective - Création Rue Ferdinand Fabre : la crèche collective de 40 enfants sera installée en RDC avec un accès sur la cour.

Affaire 19 : Bureau Municipal du Tourisme - Dépliants touristiques de Montpellier : une édition en japonais va être réalisée pour la foire de TOKYO où la Ville fait sa promotion.

Affaire 20 : Conseil de District de l'Agglomération de Montpellier - Délégués du Conseil Municipal - Modification.

Affaire 21 : Contentieux - Mairie B - Affaire Ville/SOPREMA - Autorisation de défendre.

Affaire 22 : Contentieux - Permis de construire - Affaire Ville/DELONCA - Affaire Ville/CABRIIL - LAC - Autorisation de défendre.

Affaire 23 : Dénomination d'un bâtiment municipal - Boulevard Bonne Nouvelle : le départ de l'Ecole des Beaux Arts va permettre d'abriter dans ces locaux : au rez-de-chaussée pendant la durée des travaux du Palais des Congrès l'équipe VASCONI, au premier étage l'équipe du Festival National de Musique de Montpellier et de France Musique - Le centre s'appelle : centre SULLY.

Affaire 24 : Droits de licence des débits de boissons - Tarifs 1985.

Affaire 25 : Finances - Affectation de Subventions : Oeuvres sociales du Personnel, Amicale Elu et Personnel municipal ; Comité Permanente Manifestations Commerciales Ville de Montpellier ; Cercle Alekhyne ; Association La Gerbe ; A.S.E.M. ; Association Internationale Montpellier Danse ; F.O.L. (Rencontre Europe Méditerranée) ; Théâtre Populaire des Cévennes ; Association pour le Festival du Film Chinois ; N.T.P.M. ; Association pour le Festival International de Radio-France et de Montpellier ; Association Gestion des Maisons pour tous ; Bureau Aide Sociale ; Association Médecins pour le Cambodge et le Laos ; A.D.L.A.V. ; APERCABLE ; Syndicat Vins Côteaux Languedoc ; Union Nationale Fédérations d'O.H.L.M.

Affaire 26 : Fonctions - Elargissement RN 113 (Route de Toulouse) - Cession : Société FRANCE-AUTO.

Affaire 27 : Foncier - Immeuble M.T.S. - Allée Henri II de Montmorency - Cession à l'Etat (Santé-Travail).

Affaire 28 : Fresque murale - Solidarité Nicaragua, la Ville accorde une subvention de 3 000 F pour la réalisation de la fresque.

Affaire 29 : Immeuble communal 16 et 18, rue Ferdinand Fabre - Aménagement de locaux pour le Centre d'Information sur les Médias. Demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Affaire 30 : Maison de Montpellier à Heidelberg : la Ville de Montpellier a loué des locaux à Heidelberg pour représenter la Ville.

Affaire 31 : Marchés d'entretien des bâtiments communaux - Année 1984 - Avenants en augmentation du montant maximum.

Affaire 32 : Marché de plein air de l'octave des Morts de Toussaint - Cimetière Saint-Etienne - Création - Tarifs - Chaque année du 26 Octobre au 3 Novembre, un marché de fleurs va s'installer à l'Octave des Morts.

Affaire 33 : Marché de plein air de l'octave des Morts de Toussaint - Cimetière Saint Lazare - Création - Tarifs - idem affaire 32.

Affaire 34 : Budgets Supplémentaires 1984. * **Affaire 35 :** Mise en place de l'Assemblée Générale de Médias - Info Sud - Désignation des représentants de la Ville - cette Association a été créée pour assurer la formation aux divers métiers de la communication - pour représenter la Ville : Georges FRECHE, Max LEVITA, Geneviève DROZ.

Affaire 36 : Parcs et Jardins - Création de terrains d'aventures et installation de bancs et jeux - Marché SIRNEBAT n° 270.096.03 - Autorisation de poursuivre les travaux - Augmentation du montant du marché.

Affaire 37 : Personnel Municipal - Attaché de Relations Publiques - Contrat - Modification.

Affaire 38 : Personnel Municipal - Bureau Municipal d'Hygiène - Crèches municipales - Médecins pédiatres - Vacances.

Affaire 39 : Personnel Municipal - Contentieux - Affaires SCHNEIDER Claude / Ville de Montpellier - Arrêté du 08 Juillet 1982 prononçant son licenciement - Autorisation de défendre.

Affaire 40 : Personnel Municipal - Contentieux - Affaire Syndicale F.O. du Personnel de la Ville de Montpellier contre situation administrative de M. KUGLER.

Affaire 41 : Personnel Municipal - Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon - Directeur Chef d'Orchestre et musiciens - Recrutement - Contrats.

Affaire 43 : Régie Municipale - Foire aux Manèges - Déplacement provisoire sur «le Parc d'Antigone».

Affaire 44 : Régie Municipale - Halles et marchés - Modification de la réglementation pour permettre une meilleure gestion.

Affaire 45 : Restaurants Scolaires - Demande de subvention au Conseil Général pour les investissements réalisés (mobiliers, fours et frigo).

Affaire 46 : Restaurants Scolaires - Mise en appel d'offres pour les marchés de denrées alimentaires et la fourniture de barquettes jetables.

Affaire 47 : Rétrocession des terrains Ville/EDF - Quartier de l'Aiguloune - Rue de la Roqueturière pour la réalisation d'une base clientèle dans ce secteur.

Affaire 48 : Services Municipaux - Machines à photocopier Rank-Xerox - Remplacement de cinq Xerox 3100 par cinq Xerox 1045 - qui sont plus performantes - Contrat.

Affaire 50 : Société d'Equipement de la Région Montpellieraine - Résorption Ilos Habitations insalubres «Verrière Basses» - Etudes - Emprunt de 500 000 Francs - Garantie de la Ville.

Affaire 51 : Sports - Cafétéria Palais des Sports - Mise en concession.

Affaire 52 : Sports - Section Sport-Etude - Echec convention entre la ville, la Fédération Française des Echecs et le Ministère de l'Education - dans le cadre de la création à Montpellier d'une section Sport Etude Echec pour la rentrée 84/85.

Affaire 53 : Sports - Subvention 1984 - Actions ponctuelles - Associations diverses - MUC Volley-Ball pour le tournoi international de Volley-Ball - Association Sportive Automobile Club de l'Hérault pour le criterium des Cévennes dont le prologue a lieu à Montpellier ainsi que le départ et l'arrivée.

Affaire 54 : Sports - Subventions 1984 - Associations diverses - Actions ponctuelles : ASEM Rugby à l'occasion de la venue de l'Equipe de Tchecoslovaquie ; centre équestre du Moulin de Semalan (grand prix de la Ville de Montpellier).

Affaire 55 : Sports - Subvention 1984 - Associations diverses - Attributions : Office Départemental des Sports, A.S. Italienne Montpellier.

Affaire 56 : Sports - Tour Méditerranéen 1985 - Subvention à étape contre la montre à Montpellier - 150 coureurs de renommée internationale le 20 février 1985 - Subvention au vélo club Hérois.

Affaire 58 : Travaux d'Equipement 1984 - Emprunt de la Ville de 2.330.000 Francs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Affaire 59 : Voirie - Aménagement du carrefour formé par l'Avenue A. Dubout et l'Avenue Mal Leclerc - Adoption de l'Avant-projet - Demande de subvention : l'actuel carrefour est souvent encombré aux heures de pointe - sa capacité sera augmentée par la création de 3 voies Avenue Dubout. Demande de Subvention auprès de l'Etat de la Région et du Département.

Affaire 60 : Voirie - Avenue de la Liberté - Elargissement à trois voies entre la Place du 8 Mai et l'Avenue des Prés d'Arènes - Adoption de l'Avant-projet et demande de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Affaire 61 : Voirie - Mise à l'alignement - Avenue du Professeur Emile Jeanbrau - Cession gratuite : SCI «Résidence Les Flamboyants».

Affaire 62 : Voirie - Mise à l'alignement - Création de pan coupé Avenue de l'Ecole d'Agriculture - Rue de Coimbre - Cession gratuite : Consorts FIROUZIAN.

Affaire 63 : Voirie - Mise à l'alignement - Création de pan coupé Avenue de Palavas - Rue Frédéric Fabreges - Cession gratuite : AMOR-BERGONZO.

Affaire 64 : ZAC du Polygone - Procédure d'achèvement : le programme d'équipements publics est terminé.

Affaire 65 : Association Culturelle de l'Eglise Evangélique de Montpellier - Achat et aménagement d'un nouveau centre culturel - Emprunt de 170 000 F. - Garantie de la Ville.

Affaire 66 : Association Culturelle de l'Eglise Evangélique de Montpellier - Achat et aménagement d'un nouveau centre culturel - Emprunt de 330 000 F. - Garantie de la Ville.

Affaire 67 : Société d'Equipement de la Région Montpellieraine - Réalisation d'un Opéra Régional Palais des Congrès - Etudes - Emprunt de 1.500 000 F. - Garantie de la Ville.

Affaire 68 : Société d'Equipement de la Région Montpellieraine - Réalisation d'un Opéra Régional Palais des Congrès - Etudes - Emprunt de 1.500 000 F. - Garantie de la Ville.

Affaire 69 : Opéra Régional Palais des Congrès - Construction - Demandes de subvention - Montpellier Capitale Régionale va être dotée d'un nouvel équipement Opéra Régional Palais des Congrès (voir Montpellier votre Ville de Septembre 1984). Les sub-

ventions sont demandées à l'Etat, l'EPR, le Conseil Général.

Affaire 70 : Place de la Comédie - Esplanade - Dalle Polygone - Antigone - Aménagement - Concours de concepteurs - Les mutations du centre impliquent qu'un remodelage de cet espace urbain débarrassé de la circulation en surface soit fait - Un concours de concepteur va être lancé.

Affaire 71 : Pompes funèbres - Achat de cercueils - Capions et accessoires - Appel d'offres.

Affaire 72 : Sports - Matches Montpellier Paillade Sport Club / Nice et Sète - Taxe sur les spectacles - Exonération.

Affaire 73 : Affaires Culturelles - Domaine de Grammont - Locaux du Centre Dramatique National - Extension de la scène côté cour - Aménagement d'un hall d'exposition et d'accueil du public - Appel d'offres et demandes de subventions.

Affaire 74 : Plan d'Occupation des Sols - Révision administrative.

Affaire 75 : Voeu en faveur de la libération Jacques ABOUCHAR, journaliste d'Antenne 2.

Affaire 76 : Voeu relatif à la représentation de la France le 1er Novembre à ALGER.

Quelques décisions du Conseil Municipal

Affaire 6 : Un tableau de Nicolas de Staël «Menerbes 54» a été acquis par le musée Fabre, il sera l'un des plus beaux fleurons des œuvres du Musée Fabre. Une demande de subvention est faite à l'Etablissement Public Régional et auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) Par ailleurs la Ville fait une demande de subvention auprès du FRAM (80 %) pour acquérir un très beau tableau de BAZILLE : «l'atelier» ; c'est une acquisition exceptionnelle puisque de nombreux tableaux de cet artiste sont aux Etats-Unis.

Affaire 7-8-9 : Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon. Créé en 1981, cet orchestre vient d'accéder au statut d'orchestre de catégorie A. C'est le 7ème en France. Cette promotion due à la qualité grandissante de l'orchestre implique que celui-ci change de statut juridique. Il devient orchestre régional et est soumis à une convention de régionalisation. Cette convention lui définit une mission régionale de diffusion de la musique, tant classique que contemporaine. Il doit élargir son public, et mieux se faire connaître dans toutes les villes de la Région. Il bénéficie désormais des subventions d'Etat (33 %) de la région (50 %) des collectivités locales et départementales (17%). Il est prévu que plusieurs villes pourront participer à son financement : Montpellier le finance à hauteur de 10 %.

74 musiciens composent cet orchestre dirigé par Cyril DIEDERICH. Une association de loi 1901 sera mise en place le 1er Janvier 1985 pour assurer la direction de l'orchestre ; seront représentés le Ministère de la Culture, la Région, le Département et la Ville de Montpellier. Les représentants de la Ville sont : Georges FRECHE Député-Maire de la Ville de Montpellier, André LEVY Vice-Président de la Commission des Affaires Culturelles.

Affaire 34 : Le Budget Supplémentaire. Le budget supplémentaire comporte d'une part des reports de crédits de l'exercice précédent figurant au compte administratif 1983, correspondants à des opérations engagées en 1983 et poursuivies en 1984 ; d'autre part, des crédits nouveaux correspondants soit à des opérations nouvelles, soit à des ajustements des prévisions du budget primitif.

I. BUDGET PRINCIPAL
A. Section d'Investissement
* Dépenses 98.619.486,72 F.
* Recettes 98.619.486,72 F.

* Crédits réellement nouveaux ouverts à l'occasion de ce Budget supplémentaire sont limités en volume. Ils nous permettent cependant de poursuivre, d'achever, ou d'engager les opérations suivantes : Dans le domaine de la Culture : l'extension de la scène et création d'une salle de répétition et d'exposition à Grammont, l'installation de l'Ecole des Beaux Arts, l'achèvement du Centre Rabelais. Dans le domaine de la Voirie et de la circulation : Achèvement de la voie sur berges du Lez, Travaux dans divers quartiers dont rue de la Loge, avenue de Vannières... Opération REAGIR : acquisition

de matériel informatique pour constituer une base de données statistiques sur les accidents de circulation (financement Etat), Plantation d'arbres dans le carrefour Richter, Travaux sur le parking du Cimetière Saint-Etienne, Achèvement Place du Marché aux fleurs.

Dans le domaine du Sport : Travaux au Centre Nautique de la Paillade : peinture, aménagement d'une loge de gardien... Travaux dans différents gymnases.

Divers : Installation du Centre de Formation des Journalistes r.f. Fabre (financement Région). Ces dépenses nouvelles sont couvertes par des recettes nouvelles : des subventions, des participations des constructeurs aux équipements de stationnements, des ventes de terrains.

B. Section de Fonctionnement
* Dépenses 30.322.134,56 F.
* Recettes 30.322.134,56 F.

II. BUDGET ANNEXE DE L'EAU
Il s'agit essentiellement d'un budget de reports. Seul un crédit complémentaire est affecté à la station de clarification de l'eau, de Montmaur.

A. Section d'Investissement
* Dépenses 10.097.944,46 F.
* Recettes 10.097.944,46 F.

B. Section de Fonctionnement
* Dépenses 5.926.791,36 F.
* Recettes 5.926.791,36 F.

III. BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT
A. Section d'Investissement
* Dépenses 24.504.208,00 F.
* Recettes 24.504.208,00 F.

B. Section de fonctionnement
* Dépenses 1.322.229,03 F.
* Recettes 1.322.229,03 F.

Bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication : Georges Frêche

Promotion : Mairie de Montpellier

Tél. (67) 64.34.34

OFRES :

118, av. des Champs Elysées

75008 PARIS

Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpellierain que nous remercions.

Photocomposition, montage

Transcomp s.a.r.l.

Montpellier (67) 64.71.58

EDITO



1984 : Impôts locaux. Montpellier reste la ville la moins imposée de l'Hérault, du Languedoc-Roussillon, des villes françaises de plus de 100.000 habitants.

Récemment d'aucuns ont soulevé une légitime émotion dans la population à propos des impôts locaux. Il importe à cet égard de rappeler quelques vérités.

Les ressources de la Ville proviennent de trois horizons : d'une part pour environ un tiers la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, d'autre part un autre tiers environ les taxes et recettes perçues par la Ville, enfin le troisième tiers est constitué par les quatre impôts traditionnels : le foncier bâti, le foncier non bâti, la taxe professionnelle et la taxe d'habitation.

Il convient tout d'abord de rappeler qu'en 1984 toutes les taxes et recettes de la Mairie ont augmenté de 5 % alors que l'inflation en 1984 a été proche de 9 %, ainsi en 1984 par rapport à 1983 une hausse moindre de ces services a contribué à l'augmentation du niveau de vie. Rappelons que par services et recettes il faut aussi bien entendre les tickets de cantine des enfants à l'école, le coût des crèches, des halte-garderies, des places de théâtre, des locations de salles, etc...

De plus, dans ce secteur les services principaux : halte garderie, cantines des écoles, crèches, centres aérés, etc... bénéficient de tarifs sociaux équilibrés en fonction des revenus des parents. Il a également été question de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont l'augmentation n'est plus niable. Cette augmentation vient de la mise en place d'un nouveau contrat de nettoyage multipliant les services nouveaux. Par exemple, de nombreuses zones de balayage dans toute la ville et pas seulement au centre. Cette augmentation comprend également le coût des containers en plastique qui ont été distribués gratuitement dans toute la ville. Ces prestations nouvelles ont été demandées par une grande majorité de la population, par toutes les Associations. Elles ont contribué à largement améliorer la qualité de la propreté de la ville, élément essentiel du cadre de vie.

Il a d'ailleurs été nécessaire de construire un nouveau dépôt pour la Société Poitevine de Nettoyement qui quitte la zone des Prés d'Arènes, nouveau dépôt correspondant à l'augmentation importante des matériels : camions, bennes, petits véhicules utilisés dans la ville. Nous ne pouvons que condamner l'attitude démagogique de certains qui tel l'Enchanteur Merlin s'imaginent que l'on peut multiplier les services et obtenir la propreté de la ville gratuitement. Les mêmes qui trouvaient la ville sale hier à l'époque où ils la géraient d'ailleurs trouvent aujourd'hui le coût trop élevé pour avoir une ville propre.

Il faut savoir raison garder. Comme déjà indiqué, l'augmentation de 1984 correspond à la mise en place de services totalement nouveaux et à la distribution de containers. Il est bien entendu destiné à ne pas se renouveler. Il faut ajouter, pour en terminer avec cette question, que dans l'état actuel de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le coût de la propreté de Montpellier est très inférieur à ce qu'il est aujourd'hui à Paris, à Toulouse, à Marseille ou dans quantité d'autres villes de France.

Pour en terminer avec le chapitre des taxes, rappelons pour mémoire la faible augmentation en 1984 du prix du m3 d'eau et du m3 d'assainissement. Toutefois, en 1984 l'eau à Montpellier est une des moins chères de France, une des moins chères du Languedoc-Roussillon, une des moins chères des communes du département de l'Hérault. Toutes les statistiques officielles en font foi, qui plus est pour une eau de source celle du Lez de la meilleure qualité.

L'augmentation des impôts qui a été annoncée ne correspond qu'aux impôts du foncier bâti et non pas à l'ensemble des impôts. Or, il faut savoir que cette augmentation relève pour l'essentiel du dégrèvement passé de 25 ans à 15 ans pour un certain nombre de constructions. Là encore il s'agit donc d'un seuil qualitatif et non pas d'une augmentation annuelle.

La taxe professionnelle par contre augmente seulement de 14 % soit 5 % de plus que l'inflation pour financer toute une série de travaux utiles égale-

ment aux professions concernées. Ces professions : commerçants, professions libérales peuvent consulter les statistiques de la taxe professionnelle à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, elles y verront que la taxe professionnelle à Montpellier en 1984 est quasiment la plus faible des villes de la région, très inférieure par exemple à ce que paient les commerçants ou les professions libérales à Nîmes, Perpignan, etc...

La majorité des contribuables paie la taxe d'habitation. Qu'en est-il à Montpellier pour 1984 ? En moyenne, un contribuable montpellierain paiera pour les impôts locaux en 1984 : 1.147 F. Cette moyenne est de 2.840 F à Avignon soit près de trois fois plus, de 2.767 F à Nice, de 2.248 F à Toulouse soit deux fois plus dans une ville que nos détracteurs aiment citer en exemple et qui est gérée par un de leurs amis. Cette moyenne est encore de 1.900 F à Nîmes soit un peu moins du double de Montpellier où, que nous sachions, l'impôt n'a pas été baissé en 1984 au cas où il aurait été trouvé trop élevé. Cette moyenne est encore de 1.884 F à Sète, de 1.861 F à Toulon, de 1.814 F à Aix, de 1.779 F à Perpignan et encore de 1.580 à Béziers, soit 33 % de plus qu'à Montpellier.

Ainsi Montpellier, avec 1.147 F en moyenne, reste la Ville de plus de 100.000 habitants la moins imposée de France en 1984, sur le plan communal, la moins imposée du Languedoc-Roussillon, la moins imposée de l'Hérault. Les faits sont têtus, les chiffres aussi. Or, sur le plan communal grâce à son impôt bas Montpellier reste la ville la mieux gérée du Sud-Est. Nous aurons l'occasion prochainement de publier l'ensemble de ces chiffres et tableaux issus des sources indiscutables de l'Association des Maires des Grandes Villes de France présidée par un Maire d'opposition, M. RAUSCH, Maire de Metz.

Le fameux ouragan dénoncé est donc un tempête dans un verre d'eau. Par contre, ce serait une véritable catastrophe, un véritable typhon pour l'emploi si nous suivions les démagogues.

Dans ces temps de crise où l'emploi est si difficile, il suffit de regarder le registre du calendrier des travaux de construction, pour juger que Montpellier est une zone relativement protégée grâce à la masse des travaux diligentés par le Conseil Général de l'Hérault et particulièrement aussi par la Ville de Montpellier : tunnel de la Comédie, travaux du Verdanson, aménagement de places, de rond-points, Antigone, Val-de-Croze, la Rauze, etc... autant de chantiers qui fournissent des milliers d'emplois aux travailleurs de la Ville.

Faut-il rappeler, après Françoise CHIROT dans l'EXPRESS du 28 Septembre 1984 page 64 et suivantes, qu'entre 1977 et 1984 la population active a augmenté de 8 % en France et de 17,9 % en Languedoc-Roussillon, particulièrement à Montpellier. Faut-il rappeler, toujours après Françoise CHIROT, que le produit intérieur brut a progressé, entre 1975 et 1982, de 4,7 % en Languedoc-Roussillon contre 3,3 % dans l'ensemble de la France. Là encore, particulièrement grâce à Montpellier capitale régionale. C'est cet effort que nous continuons. Freiner l'effort brusquement, arrêter tous travaux comme le réclament les apprentis sorciers c'est jeter à la rue plusieurs milliers de chômeurs de plus avec leurs familles, augmenter les dépenses en prestations sociales de la Ville, entraînant par là même une augmentation des impôts, non plus cette fois pour assurer la qualité de la vie dans la ville et le maintien de l'emploi, mais simplement pour aider des chômeurs.

Ainsi, dans ces temps difficiles, la ville de Montpellier continue, en choisissant au mieux ses investissements, à assurer l'emploi. Elle le fait en maintenant une pression fiscale très basse. En 1984, comme en 1983, comme dans les années précédentes, notre ville reste l'une des moins endettées de France, Montpellier reste la ville de plus de 100.000 habitants la moins imposée de France quant aux impôts communaux.

**Georges FRECHE
DEPUTE-MAIRE**

La page des élus

LA MAISON POUR TOUS Albertine Sarrazin La Guirlande

«UN LIEU A DECOUVRIR»



Avenante, se laissant courtiser sans façon, la Maison pour Tous Albertine Sarrazin à la Guirlande piège ses visiteurs.

Venus visiter son jardin à la française, ils s'attardent dans le parc, traînent dans un des plus beaux espaces verts de Montpellier, sont happés par le buffet d'eau et la Maison de Maître.

Il est probable que la majorité des habitants des quartiers Figuerolles-Cité Gély-Fontcarrade connaissent la Maison pour Tous mais certains ignorent encore comment elle est devenue ce lieu de rencontre privilégié et ce qu'on y fait.

En 1978, la municipalité de Montpellier décide d'acquérir le dernier terrain non-bâti du secteur délimité par la voie de la Liberté et du Faubourg Figuerolles. L'ouverture du parc d'agrément de près de 12000 m², la mise à disposition de la Maison de Maître et des diverses dépendances ont été fortement appréciées par la population de quartiers qui avaient été délaissés pendant de longues années.

Une première tranche de travaux réalisés par les services techniques de la Ville a permis de remettre à neuf une partie des locaux.

Dès lors, une équipe d'amateurs prend en charge la Maison pour Tous et l'on peut voir s'installer dans un premier temps la bibliothèque, la ludothèque, les associations, etc... C'est le début des activités.

Aujourd'hui l'ensemble des travaux, financés par la Ville de Montpellier en grande partie et par le Conseiller Général du canton sur sa dotation « Bâtiments Communaux », sont terminés. La Maison de Maître, spacieuse, comporte plusieurs salles de réunions et de travail ainsi qu'un laboratoire photographique et une salle de projection.

Les dépendances ont été elles aussi aménagées offrant plusieurs salles aux activités des associations. Le coût de l'opération s'est monté à 2.694.000 F.

La Maison pour Tous Albertine Sarrazin à la Guirlande est devenue, au fil des ans, un havre de détente privilégié pour les habitants du quartier mais aussi tous les montpelliérains.

Notre Maison est ouverte à tous. Son orientation et ses activités sont décidées par les associations qui désirent participer à la gestion.

Découvrez ce lieu de rencontre privilégié.

Soyez assuré que vous y serez accueilli par une équipe dynamique et en toute convivialité.

A bientôt.

Alain BOSCH
Conseiller Général
Conseiller Municipal
Délégué à la Maison pour Tous

Les activités

- Activités éducatives, culturelles et loisirs :

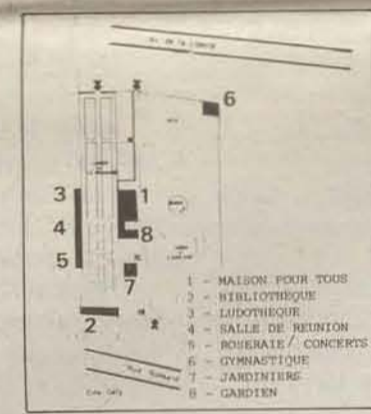
Initiation à la photographie, la micro-informatique, cours de musique, musique de chambre, auditions d'oeuvres musicales, bibliothèque, ludothèque (prêt de jeux), dessin, peinture, centres de loisirs, chorale, ateliers d'enfants.

- Activités sportives :
Gymnastique d'entretien, danse moderne-jazz, danse rythmique - danse moderne (enfants), sports pour tous.

- Autres activités :
Accueil, activités et permanences des associations, comité de quartier, Gély-Figuerolles, associations du Comité de quartier de la Chamberte.

La Maison pour Tous Albertine Sarrazin participe, dans le cadre de la décentralisation, aux manifestations culturelles de la ville telles que : programmes Age d'Or, place au Sports, festival international de danse, rencontres de la photographie, théâtre jeune public, le carnaval, fête de la Saint-Jean.

La Maison pour Tous, c'est aussi des : expositions, conférences, débats, prêt de salle aux associations de quartier, informations sur les spectacles et animations proposées dans la ville, stages, un concert de musique de chambre et une soirée audio-visuelle sur les voyages organisés par le «Point de Mulhouse».



Les travaux

L'état initial voué particulièrement à la ruine du temps a nécessité des travaux conséquents.

1 - Sur trois niveaux la maison de maître a une superficie de 320 m². Cette architecture classique comporte salle voûtée et «pièce aux miroirs». Le programme de réaménagement de cet ensemble comprend :

• au rez-de-chaussée une salle voûtée servant à l'accueil et au secrétariat, une grande salle, puis des sanitaires dont l'un pour handicapés, ensuite le hall avec escalier en pierre, donnant accès aux étages et au jardin à la française. A droite de l'accueil, une grande salle à vocation multiple (exposition théâtre, cinéma, musique). Le fresquiste, M. François Pascal, dans un caractère ludique, a traité l'intégration de la cabine de projection du volume général.

• au premier étage, suite au grand hall, «la pièce aux miroirs» la salle des ordinateurs, le labo-photo, trois salles.

• au 2ème étage, deux chambres et sanitaire. Le parti fondamental d'aménagement intérieur a été, tout en préservant le caractère original, l'architecture de certaines pièces, d'introduire dans la matière de décoration intérieure que de mobilier, des éléments contemporains, représentatifs des activités de la maison.

2 - Le buffet d'eau a été aménagé en bibliothèque pour enfant d'une superficie de 110 m² regroupant plus de 300 ouvrages.

3 - La ludothèque d'une surface de 80 m², avec sanitaire handicapé, propose aux enfants et adultes, 350 jeux éducatifs.

4 - Dans son prolongement, la serre de l'ancien domaine a été réaménagée en une grande salle de 105 m², préservant son aspect d'origine.

5 - La roseraie, une fois restaurée offre un cadre idéal pour représentations de marionnettes ou autres activités extérieures.

6 - Une salle de gymnastique de 70 m² avec vestiaires.

7 - L'emplacement de l'ancienne citerne a été utilisé pour créer un local de 80 m² de caractère technique servant d'une part en bureau, vestiaire-sanitaires et d'autre part en entrepôt de matériel.

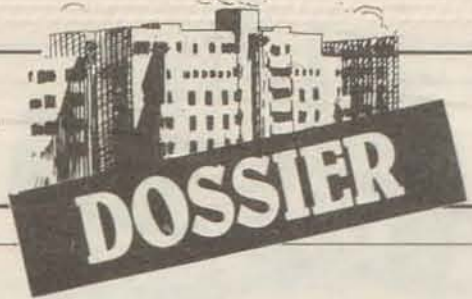
8 - Attenant à la Maison pour Tous un logement de gardiennage de 60 m² a été aménagé.

L'architecture végétale conservée du parc, favorise le développement des activités en plein air de la Maison pour Tous comme le Théâtre, grâce à une estrade aménagée à cet effet.

Le coût des différentes réalisations comprenant la restauration, l'aménagement, les V.R.D., le mobilier, l'équipement spécifique tel que ordinateur, labo-photo, sonorisation, les jeux, les livres et toute la protection des bâtiments par alarme, se répartissent comme suit :

Maison pour Tous	960 000 F
Bibliothèque	400 000 F
Ludothèque	300 000 F
Serre	310 000 F
Roseraie	40 000 F
Salle de gymnastique	270 000 F
Local jardin	240 000 F
Logement gardien	174 000 F (y compris WC public)
	2.694 000 F

Surface totale des locaux : 845 m², soit : 3.188,17 F/m² subvention du Conseil Général : 110.000 F



Pour une politique sociale de l'habitat



Quand la bonne fée de Cendrillon se penche sur la citrouille elle la transforme instantanément en un magnifique carrosse... Quand la Municipalité décide d'inclure à sa politique sociale du logement une réflexion urbanistique poussée, elle donne à Montpellier une chance tout aussi belle.

Le mariage de l'esthète et du pragmatique est suffisamment rare pour mériter d'être célébré.

Urbanistes sans le savoir, les bâtisseurs de Montpellier pendant près de mille ans se sont attachés à perpétuer son type méditerranéen. Promenez-vous dans la vieille ville, remarquez l'orientation des maisons, la déclivité des toits, l'organisation de l'échecaveau des rues... Tout a été pensé, ordonné, en regard du climat et du mode de vie qu'il induit.

Intuitivement, nos ancêtres étaient passés maîtres dans l'art de maîtriser la lumière, de jouer subtilement

sur tous les registres du clair-obscur, favorisant à volonté la fraîcheur ou la chaleur. Notre climat invite-t-il les gens à sortir de chez eux ?

On multiplie les places, les cours intérieures, on perce de larges avenues pour favoriser les déplacements.

Le méditerranéen est-il volubile, convivial ? On resserre le tissu des quartiers, on fait courir d'étroites ruelles entre les maisons pour tamiser l'ardeur du soleil et rendre intimes les relations.

Aujourd'hui, des siècles ont passé, les styles de vie ont changé, les matériaux, les techniques de construction évoluées...

Le rôle de l'urbaniste est de faire en sorte que l'esprit demeure.

Nous sommes tous les héritiers du passé de Montpellier, nous avons tous entre les mains son avenir. Donnons lui notre sensibilité.

Conduire une véritable politique sociale du logement a été dès notre premier mandat l'une de nos plus urgentes priorités. Les équilibres fondamentaux de Montpellier le justifiaient.

Cette politique, nous avons voulu la mener avec toutes les Montpelliéraines et tous les Montpelliérains, car construire Montpellier c'est aussi construire notre avenir et chacun de nous est concerné.

Chaque nouveau logement doit renforcer la vie de quartier chère à notre ville, contribuer à rapprocher l'habitat de l'emploi, intégrer harmonieusement notre riche patrimoine architectural.

Aujourd'hui, nous maîtrisons notre croissance et nous léguons à nos enfants une grande métropole méditerranéenne qui aura su rester belle et garder intacte sa qualité de vie.

R. DUGRAND
Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme

G. FRÈCHE
Député-Maire de Montpellier

SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics
S.N.C. au capital de 2 750 000 Francs
Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

Votre maison de confiance
LE PALAIS DU MEUBLE
17 et 19, cours Gambetta - 34000 Montpellier
☎ 92.32.07

JAVEL SA
groupe CLEMESSY
Equipements Electriques
29, rue Marcel de Serres
34000 Montpellier
☎ (67) 63.04.23

alain arty
postformage lamifié
agencement
z.i. route de Lodève
Juvignac - 34990 Montpellier
☎ (67) 75.11.35

servigel
restauration
collectivités
demi gros
marché gare n° 15
Z.I. - boîte postale 1085
34000 Montpellier
☎ (67) 92.29.31

ab2i
Méditerranée
BATIMENTS TOUT CORPS D'ÉTAT
INFRASTRUCTURES
ÉNERGIE — O.P.C.
Béziers — 13, rue Diderot — 34500
☎ (67) 49.13.66
Aix-en-Provence — Le Mansard
Av. du 8-Mai — 13090 — ☎ (42) 59.04.15

CGH & SERVICES
POMPES - ARROSAGE
Vente Détail - Gros
Installation de Pompes Location de Pompes Immergées
Réparation
«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD
Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

La politique sociale de l'habitat plus que des objectifs des réalités

En 1977, le parc locatif social était essentiellement localisé à la Paillade.

Depuis 1978, l'effort de rééquilibrage entrepris a permis de livrer plus de 2 000 logements répartis dans tous les quartiers de la ville, comme par exemple : Antigone, La Pompignane, la Rauze, l'Octroi.

Antigone

Une opération d'urbanisme sur 25 hectares proches du centre-ville. Ses objectifs :
- rééquilibrer la ville à l'est,
- rapprocher l'habitat de l'emploi,
- recréer un véritable quartier en mêlant les logements, les espaces verts, les lieux de rencontre, les équipements sociaux, de loisirs, ...
"Le Nombre d'Or", point de départ de l'opération, est une réalisation sociale et locative.

Nombre de logements : 288 en P.L.A. + locaux commerciaux
Livraison :
- 126 logements : 1er avril 1984
- 72 logements : 1er juin 1984
- 90 logements : 1er octobre 1984
L'opération d'urbanisme «Antigone» résulte d'une négociation foncière menée par la Ville. De plus la commune participe financièrement au surcoût foncier ainsi qu'au surcoût bâtiment du «Nombre d'Or» et assure la garantie des emprunts.

Quartier de la Pompignane

A partir d'une réserve foncière de la Ville de Montpellier, une opération d'habitat exemplaire autour d'un parc public de 12 000 m² ; une animation et l'organisation d'une vie autour d'équipements publics existants, piscine, Place aux Sports, école, centre commercial.

La ville a mis les terrains à la dis-

position de l'opérateur, participe financièrement au surcoût foncier et assure la garantie des emprunts.

Opérateurs :
Société Héraultaise E.M.C.
S.L.C.I.
C.I.L.

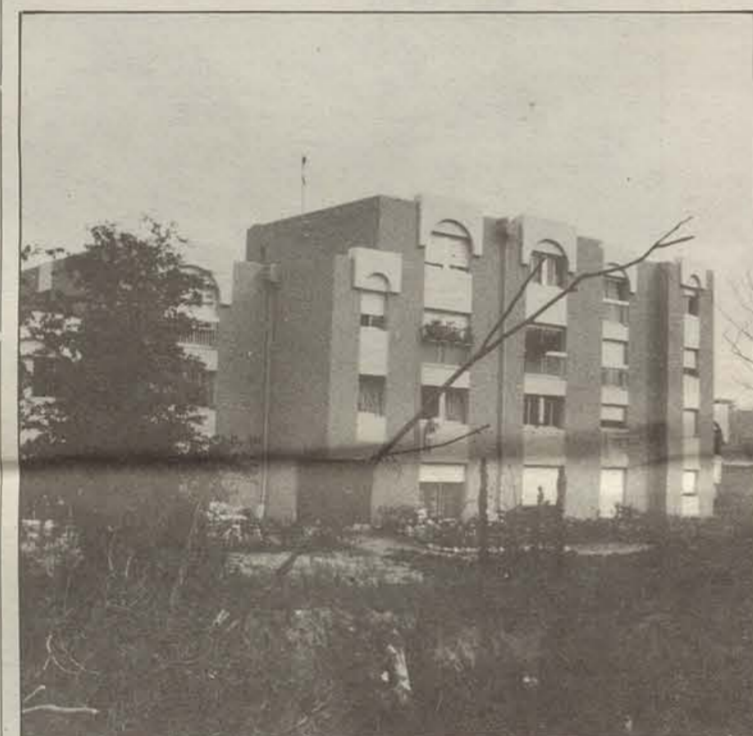
L'Octroi

L'opportunité d'un terrain à moins d'un kilomètre du centre-ville, la possibilité de créer sur cette emprise foncière 47 appartements financés en P.L.A., ont fait naître l'opération «Octroi» situé Avenue de Palavas.

Ici, c'est encore l'illustration d'un habitat à taille humaine. La forme et les volumes ont été travaillés et l'impression d'écrasement disparaît. Construits sur 2 niveaux, les appartements sont spacieux et s'ouvrent sur le soleil grâce à un travail poussé sur l'orientation. (Sud-Est/Sud-Ouest).



Programme : 47 logements collectifs P.L.A.
Livraison : début 1984
Opérateur : OPAC

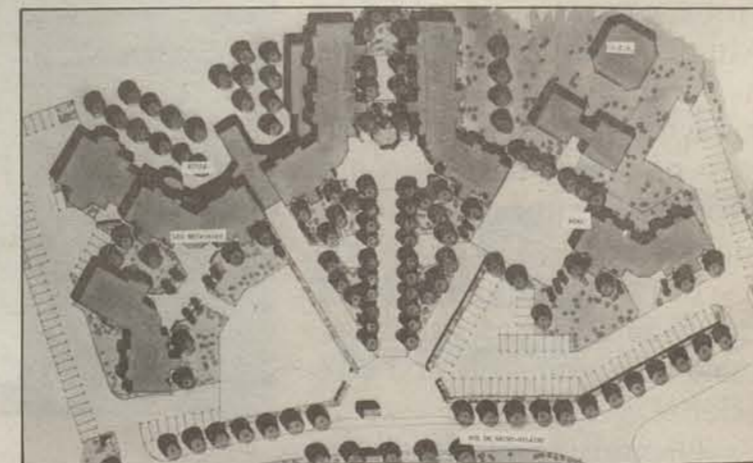


Quartier de la Rauze

Situé au Sud-Est de la Ville, dans un quartier en pleine urbanisation, un terrain de 16 000 m² appartenant à l'origine à la Ville, a été rétrocédé à 2 constructeurs pour réaliser une opération d'ensemble ayant pour objectif de créer un point d'animation pour le quartier et donner au stade Béal l'entrée qu'il mérite.

L'ensemble de l'opération comprend :
- Les Métairies : 70 P.L.A.
- Le Béal : 19 P.A.P.
- Une école intégrée en rez-de-chaussée,
- Un local collectif résidentiel, 150 m²

La ville a mis les terrains à la disposition de l'opérateur et assure la garantie des emprunts.



Les opérateurs : - Société Héraultaise E.M.C. : Les Métairies
- Foyer d'OC : Le Béal
- Ville de Montpellier : Ecole
- Ville + S.H.E.M.C. + Foyer d'OC : L.C.R.



Opérateur : Société Héraultaise E.M.C.



La politique sociale de l'habitat en action, c'est 700 logements en chantier

Nous avons aujourd'hui 700 logements sociaux en construction dans toute la ville. Fidèles à notre ligne de conduite, nous avons cherché à les répartir harmonieusement de manière à rétablir les équilibres démographiques. L'un des axes essentiels de notre politique du logement étant de rapprocher le plus possible l'habitat de l'emploi, le schéma de notre action était tout tracé...

Mais, en matière de construction, de l'élaboration du projet à la livraison des appartements, il s'écoule beaucoup de temps, car, il est nécessaire d'acquiescer les terrains, de définir les programmes, d'obtenir les financements, avant d'ouvrir les chantiers. Cette période ingrate désormais franchie, les chantiers vont maintenant fleurir de plus belle.

Ceux que nous avons choisi de vous présenter sont parmi les plus importants, ils permettront demain de loger près de 700 familles montpelliéraines, ils donnent aujourd'hui du travail à 2 000 montpelliérains.

Les Marescals

Cet ensemble de 124 logements locatifs, situé avenue de Maurin est à moins d'un kilomètre de la Place de la Comédie.

Le parti architectural retenu est celui d'un immeuble en forme de losange qui détermine une grande cour centrale de 2 000 m², entièrement affectée en espace piétonnier.

Chaque logement bénéficie d'une grande terrasse, d'un séchoir naturel ainsi que d'un garage en sous-sol.

Maître d'ouvrage :
S.C.I.C. SUD
Livraison prévue :
automne 1985



Le Richemont

En limite de la zone agglomérée sud de la Ville, à partir d'une opportunité foncière, une opération de 52 logements locatifs répartis dans des petits immeubles de 3 à 5 niveaux.

Maître d'ouvrage :
Société Héraultaise E.M.C.
Livraison prévue :
novembre 1984



Quartier La Paillade : le Saint-Guilhem

Cette opération réalisée en concertation avec la Municipalité et pour laquelle des financements ont été obtenus grâce à son action, marque l'achèvement du quartier de la Paillade créé il y a une quinzaine d'années à quelques kilomètres de Montpellier.

Cette réalisation s'inscrit dans un quartier où sont déjà implantés divers équipements. Un soin particulier a été accordé à l'architecture, à l'environnement proche et aux liaisons piétonnes.

Programme : 120 logements P.L.A.
Locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Locaux artisanaux
Livraison prévue : début 1985.
Opérateur : Société Française des Habitations Economiques (S.A.H.L.M. compétence nationale - Groupe ARCADE)



DEMENAGEMENTS TAILLEUR industrie REGIONAL NATIONAL INTERNATIONAL

EMBALLAGE INDUSTRIEL SEI MEMBRE AGREE N° 46

CHAMBRE SYNDICALE DE FRANCE

Remise sur présentation de ce document

Voire transfert de résidence assuré par un service 3 étoiles

★ TRANQUILLITE ★ SECURITE ★ EFFICACITE

- Devis gratuit par spécialiste
- Conseil pour emballage et conditionnement
- Contrat de déménagement domicile à domicile
- Garde-meubles 1er catégorie
- En cadre individuel
- Containers maritimes et aériens
- Personnel qualifié
- Véhicules adaptés
- Assurance personnalisée

Aéroport de Frejorgues 34130 MAUGUIO - ☎ (67) 65.14.65 - télex : 202480

ENTREPRISE **MAZZA**

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

☎ 21.21.21

Entreprise B. BRUNO

CONTRATS - ENTRETIEN - DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandée par GDF

EAU - GAZ - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - PLOMBERIE

Siège et Bureaux : 19 rue Durand 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.80.73

JEAN LEFEBVRE

DIRECTION MEDITERRANÉE

TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS
TRAVAUX de V.R.D.

Centre de MONTPELLIER

Bureaux - Atelier Dépot
Route de Lodève - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC
☎ 75.36.80 - Telex 480-177 TARFIL-MONTP

SUPERMARCHÉS BRAVO

Avenue des Moulins - MONTPELLIER

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SARL BATIMA
J.C. SANCHEZ

Siège Social : 106, Av. de Toulouse
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 47.70.51 & 42.61.03

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
AMUEBLEMENT - VOILAGES - ETIERRE
INSTALLATIONS VOILAGES
ET AMUEBLEMENT A DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITE

COMPAGNIE TEXTILE MEDITERRANEE

INDUSTRIE TISSERIE DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800 000 F.

3, rue de Narbonne MONTPELLIER
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER Cedex
Tél. : 54.00.34

Spapa

toujours à votre service

Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre

Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

Une politique sociale de l'habitat, notre priorité, mais aussi, une politique technique du logement, une nécessité économique.

"Construire de meilleure qualité et moins cher pour resolvabiliser les ménages".

Tels sont les objectifs visés au travers de la politique technique du logement que nous menons conjointement avec le Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

La démarche enclenchée pour atteindre ces buts implique :

- une réflexion, sur la qualité du logement, qui s'appuie sur l'intégration dans le quartier et l'aspect architectural ainsi que sur les performances acoustiques et énergétiques de l'habitat,
- une participation des différents acteurs de la construction, dès la conception du projet : Architecte, Maître d'ouvrage, Collectivité locale, Bureau d'étude et entreprise,
- la connaissance parfaite des coûts de construction, par l'utilisation de logiciels informatiques, la gestion rigoureuse des chantiers tant sur les maté-

riaux utilisés que sur leur mise en oeuvre, - la requalification de la main d'oeuvre par l'élargissement des compétences et la recomposition des corps d'état afin d'aboutir sur une meilleure efficacité et sur une revalorisation des métiers du bâtiment.

Ces objectifs bien qu'ambitieux se retrouvent intégralement au travers des actions :

- Habitat 88
- Produits industriels et productivité
- Habitat bioclimatique

engagés par le gouvernement et pour lesquelles plusieurs chantiers pilotes ont été lancés à Montpellier.

Les enseignements, qu'ils soient positifs ou négatifs, tirés de ces expériences permettront demain de produire des logements qui répondront aux aspirations de chacun.

Procédure habitat 88 : Tournezy

Un chantier de 250 logements locatifs sociaux financé directement par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement conformément à la démarche Habitat 88 dont le but est

d'abaisser de 25 %, en francs constants, le coût de la construction à l'horizon 1988 à partir d'une participation de tous les acteurs de l'acte de bâtir dès la conception du projet.



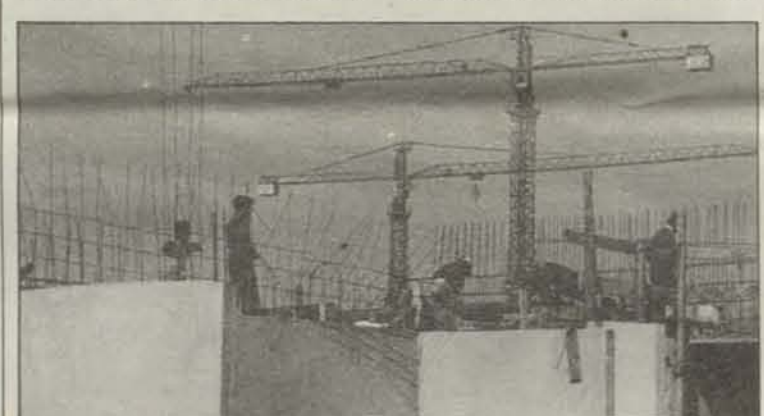
Maître d'ouvrage : Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction 100 logements
Livraison prévue : printemps 1985



Maître d'ouvrage : OPAC 150 logements Secteur 4, 5, 6
Livraison prévue : automne 1985

Produits industriels et productivité : Val de Croze

155 logements locatifs sociaux en construction selon le procédé PIP. Cette action doit permettre le développement de la politique technique selon les principes ci-après :



Maître d'ouvrage : O.P.A.C. Livraison prévue : été 1985

- l'O.P.A.C. entend prendre l'initiative de la modernisation du processus de construction. Il est en effet bien placé pour mesurer l'impact des innovations techniques sur les produits, veiller à ce que les réalisations correspondent bien à la demande et contrôler l'ensemble du processus, en liaison avec ses différents partenaires.

L'O.P.A.C. va donc travailler aux progrès économiques, techniques et d'organisation. Il va le faire avec les autres acteurs de la filière, concepteurs, entreprises, industriels en passant autant que faire se peut des contrats opérationnels résultant d'engagements volontaires de la part de l'O.P.A.C. et de ses partenaires. Les objectifs de ce programme sont de faciliter l'utilisation des composants performants, notamment de gros-oeuvre, en mettant au point des méthodes de travail adaptées et d'optimiser le rapport qualité/prix des produits.

Pour ses premières actions en ce domaine, et pour les opérations signalées ci-dessus, le coût du bâtiment seul (hors honoraires) a été maîtrisé à hauteur de 80 % à 81 % du prix de référence bâtiment. C'est déjà dire l'effort réalisé en l'espace qui ouvre la voie pour demain à de nouveaux marchés tout aussi fructueux.



Maître d'ouvrage : Société Héraultaise E.M.C. Livraison prévue : automne 1985

Habitations bioclimatiques méditerranéennes. Un exemple : La Paillade nord

25 logements en programme PLA s'appuyant sur l'expérience de l'habitat traditionnel pour se protéger naturellement des excès du climat (vent froid, soleil estival), ainsi que sur la valorisation des apports solaires par des solutions simples, éprouvées, génératrices de surcoût minimum et préservant les qualités esthétiques de la réalisation. Les performances thermiques projetées doivent permettre une réduction de la charge des ménages de l'ordre de 300 F par mois sur l'ensemble des dépenses énergétiques du logement chauffage, eau chaude, éclairage, ...



Maître d'ouvrage : Société Héraultaise E.M.C. Livraison prévue : automne 1985

Rechercher ensemble le bien être de tous.

Ensemble... Voilà bien le maître mot de notre action. Ensemble d'abord avec la région et le département lors des négociations pour l'octroi des financements. Notre marge de manoeuvre étant directement liée aux sommes allouées, nous les appuyons de tout notre poids dans leurs négociations avec l'Etat.

Ensemble aussi avec les Offices de Construction à qui nous demandons de monter à l'avance des projets de programmes de logements sociaux. Nous pouvons ainsi, dossiers à l'appui, obtenir plus facilement les financements nécessaires à leur réalisation et commencer les travaux sans perdre de temps, une fois l'argent débloqué.

Ensemble enfin avec la population, car il ne suffit pas de construire des logements sociaux en nombre

suffisant, encore faut-il qu'ils répondent aux attentes de ceux qui vont y vivre. Pour optimiser la qualité du dialogue nous avons créé une commission extra-municipale ouverte aux associations, syndicats, représentants des comités de quartiers... dont le rôle est de porter au coeur même des débats et des décisions la volonté de l'opinion publique.

Les outils de concertation

Commission Municipale d'Urbanisme :
Président : G. Frèche, Député-Maire
Vice-Président : R. Dugrand, Maire Adjoint
A. Vezeinh, 1er Adjoint au Maire
J. Puccinelli, Conseiller Municipal



A. Paillés, Conseiller Municipal
B. Serrou, Conseiller Municipal.

Commission Extra-Municipale d'Urbanisme et d'Environnement : (plus de 60 membres)
Les représentants du Conseil Municipal
Les représentants des Personnes Publiques
Les représentants des Syndicats
Les représentants des Groupes Professionnels
Les représentants des Associations (associations agréées urbanisme, écologie, énergies nouvelles, cadre de vie, déplacement, architecture)
Les représentants partenaires Habitat Social.

R. Dugrand
Vice-Président de la Commission Urbanisme

Nos partenaires privilégiés :

l'O.P.A.C. ...

Office Public d'Aménagement et de Construction
30, av. de Lodève, Montpellier
Conseil d'Administration de 28 membres.
Président : J. Puccinelli

Bien que la demande dans le domaine du logement social soit importante, nous constatons encore que l'O.P.A.C. « Organisme Constructeur H.L.M. » est méconnu de beaucoup de personnes.

L'O.P.A.C. signifie Office Public d'Aménagement et de Construction. Il a remplacé en 1973 l'Office Municipal d'H.L.M., et ses compétences sont à la fois nombreuses et importantes.

L'O.P.A.C. de Montpellier construit pour la location et pour l'accès à la propriété (cité «Les Oliviers») ; aussi réalise-t-il des immeubles collectifs et des logements individuels. D'autre part, la réhabilitation des anciens centres des villes tient une part importante de ses activités en contribuant à la sauvegarde du patrimoine (immeuble des rues Alexandre Cabanel et Verrière Basse), ainsi que les travaux d'amélioration de l'habitat en ouvrant pour les économies d'énergie (cité Astruc).

Dans tous les domaines, l'O.P.A.C. peut donc intervenir pour étudier, conseiller, aménager, construire, restaurer, réhabiliter, louer, vendre, entretenir, améliorer et réaliser.

L'O.P.A.C. qui se situe au tout premier plan des maîtres d'ouvrages de notre région, met donc en oeuvre,

avec la ville de Montpellier, dont il est l'outil privilégié dans le domaine de la construction, une politique de l'habitat assortie des capacités d'action technologique et de progrès assurant ainsi l'intégration des opérations de construction tant sur le plan social que sur celui de l'urbanisme et de l'architecture, selon le mode de réalisation le plus approprié (lotissement, zone d'aménagement concerté comme celles de Val de Croze et de Tournezy, etc...).

L'O.P.A.C. est également de par ses capacités l'outil d'une politique foncière au service des collectivités en gérant une zone d'intervention foncière, ou en mettant en service une zone d'aménagement différé pour l'habitat en centre-ville.

Dans tous les cas, son expérience de constructeur constitue un avantage, car utilisateur éventuel en aval, l'O.P.A.C. aménage d'autant mieux en amont.

Jean Puccinelli
Président de l'O.P.A.C.

La concertation avec les locataires

L'O.P.A.C. construit, gère et améliore son patrimoine immobilier en concertation avec les locataires, dans le cadre de trois structures bien précises :

- d'abord au sein de son Conseil d'Administration où siègent des représentants des locataires,
- puis dans la Commission Avenir qui se réunit régulièrement sous la pré-

sidence de M. Jean Puccinelli, afin d'aborder et de traiter toutes les questions qui se posent aux locataires ; ce travail s'opère dans la perspective d'une recherche permanente qu'à entreprise l'O.P.A.C. pour l'amélioration du cadre de vie dans ses cités.

Enfin, avec la nouvelle Commission mixte de l'Hérault, créée le 25 mai 1984 lors du 45^e Congrès National H.L.M. qui se déroulait à Montpellier. Cette commission dont M. Jean Puccinelli est le président, s'efforcera de traiter avec les représentants d'associations d'usagers tous les sujets d'intérêt général.

Ainsi, peut-on dire que la concertation est un élément essentiel du fonctionnement de l'O.P.A.C. de Montpellier et elle s'inscrit comme une nécessité évidente dans la dynamique de l'action pour le logement social, ainsi que dans la ligne tracée par la Loi Quilliot.

... mais aussi.

Office Départemental des H.L.M. La Pergola, Avenue du Petit-Bard, Montpellier. Président : G. Senès
S.A.H.L.M. Bas-Languedoc : 7, rue Montcalm, Montpellier
Président : L. Pellissier
Languedoc-Logis : La Martelle, Montpellier
Société Languedocienne de Crédit Immobilier : 7, rue Montcalm, Montpellier
Foyer d'Occ. Résidence Del-Riou, La Paillade
Président : R. Fortès
C.I.L. : 26, rue de l'Aiguillerie,

Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction 123 bis, av. de Palavas
Président : R. Dugrand
Conseil d'Administration de 12 membres.

L'Héraultaise a été créée en 1959 pour répondre aux besoins des communes et du département en matière d'urbanisme social.

Son conseil d'administration est composé de différentes collectivités publiques dont la ville de Montpellier, ainsi que le Conseil Général de l'Hérault et d'organismes privés : la Caisse d'Allocations Familiales, les Caisses d'Épargne de Montpellier et de Lunel, le Comité Interprofessionnel du Logement de l'Hérault (CILDH), collecteur du 1 % patronal.
Bâtir pour tous avec les Collectivités Locales.

Partenaire des Collectivités Locales dont elle exprime les volontés,

la S.H.E.M.C. ...

l'École Héraultaise d'Economie Mixte de Construction intervient dans la construction, l'aménagement et la gestion de logements collectifs, collectifs et individuels, à caractère social. Elle contribue ainsi, avec souplesse et efficacité à l'aboutissement des actions d'urbanisme.
Bâtir à Montpellier.

En favorisant la croissance harmonieuse de la ville. Par le nombre et la diversité de ses réalisations, achevées ou en cours, la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction a contribué à modeler le paysage urbain de cette capitale régionale.

«Le Nombre d'Or» d'Antigone illustre à cet effet, sa volonté d'apporter son expérience dans le domaine des logements sociaux, aux réalisations les plus prestigieuses.
Bâtir l'Avenir.

En poursuivant l'important effort d'investissement accompli ces dernières années. La Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction restera un partenaire privilégié au service des communes et des collectivités locales pour les aider à réaliser un cadre de vie et un environnement harmonieux pour tous.

Raymond Dugrand

Président de la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tel : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

Entreprise Travaux MICHEL

E.T.M. Michel

Bureaux
Z.I. Mas d'Aspre - 34000 Montpellier
☎ (67) 27.43.00

Travaux Publics
Assainissements
V.R.D.
Maçonnerie
Canalisations et Pose
EDF - GDF

Correspondance
25, route de Montpellier - 34430 St. Jean-de-Vedas
☎ (67) 27.42.77

Mutuelle des Travailleurs de Montpellier

34, Av. G. Clémenceau - Montpellier - ☎ 58.58.68

- Gérée par les Mutualistes
- Prés de chez vous
- Pour le droit à la santé pour tous.
- Tiers payant - Pas d'avance d'argent

Cotisation trimestrielle à partir de 465 F pour la famille

Permanences :
La Paillade - Centre social C.A.F.
mardi : 9 h - 11 h 30
vendredi : 13 h 30 - 16 h

CONTRAT DE GROUPE dans les Entreprises

sade

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille : 251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

★ l'eau... c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 71.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

rampa travaux publics

rampa génie civil

**RTP
RGC**

canalisations sous pression / assainissement
feeder de gaz / lignes aériennes et souterraines
télécommunications / électrification rurale

S.A. CAP. 1.450.000 F - 07250 L'POUZIN B.P. N° 14 R.C. Aubenas 60 B 22
SIRET 386 020 000 18 ☎ (75) 85-90-90 - Téléx : RAMP4345413 F

Génie Civil - Bâtiment - Equipements sportifs et Socio-éducatifs

Géant Casino

CENTRE COMMERCIAL Montpellier Autoroute - sortie Sud

Pour régler tous

vos achats

avec ou sans crédit



Cafétéria

ouverte de
11 h à 22 h
y compris
le Dimanche

Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86

MES

MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

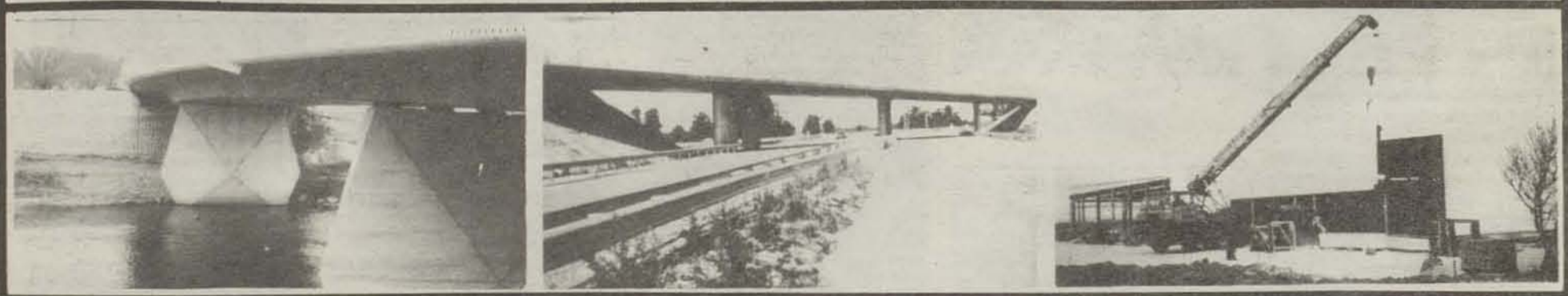
732, rue du Pas du Loup
34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

bec

Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRERES S.A.

B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. : (67) 40.40.40 - Télex 480288



URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. **LES MAS DU CRÈS**
Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. **LES MAS DE LA MARTELE**
Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. **L'ERASME**
Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. **MONTPELLIER VILLAGE**
Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. **LE PARC**
Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure,
Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :
Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
- **LE JARDIN DU PÈRE SOULAS**
P1 et P2.

3. A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la **BELLE AIGUELONGUE**,
dans un quartier privilégié.
Des villas de 3 à 5 pièces en PC.
Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maxi-
mum en PC.

spécial Travaux Comédie

Dispositions en vigueur à partir du 15 octobre 1984

La réalisation du tunnel a commencé par l'exécution de pieux en béton, de 80 cm de diamètre et d'environ 12 m de profondeur, disposés tous les 2,50 m.

La technique employée est la suivante : forage des trous, mise en place des ferrallages et coulage de béton à l'aide d'une manche spéciale permettant de commencer à bétonner par le fond du forage.

La dalle de couverture du tunnel est ensuite coulée sur le terrain en place. Celle-ci une fois séchée et s'appuyant sur les pieux, les terrassements sont réalisés en-dessous, et les parois latérales sont bétonnées entre les parties visibles des pieux.

Cette technique adaptée à la nature des terrains est celle qui permet d'obtenir le meilleur ouvrage au meilleur prix, dans les délais les plus



courts et dans le minimum d'emprise.

Toutefois, plusieurs chantiers interviennent simultanément et les embarras de circulation actuels montrent clairement que la voie de 4 m maintenue jusqu'au 15 octobre sur l'axe Victor Hugo - Comédie ne peut plus rester ouverte au trafic de transit.

A compter du lundi 15 octobre, la rue Victor Hugo a donc été réservée aux autobus et aux riverains.

Nouvel accès au parking Comédie

L'ancien accès devant être démolit pour les besoins du nouvel ouvrage, l'entrée au parking Comédie se fait à présent en empruntant l'itinéraire suivant : rues Foch, Loge, Jacques Coeur, Augustins et Bd Sarraill.

La sortie actuelle du parking est donc transformée en entrée/sortie. Cependant, pour compenser les difficultés d'entrée/sortie et pendant la durée du chantier un « parking Comédie annexe » est ouvert sur l'Esplanade aux tarifs du parking Comédie avec entrée face à la rue des Augustins et sortie face à la rue Girard.

Circulation des bus

Les difficultés actuelles de circulation en voiture ne seront qu'un mauvais souvenir à l'ouverture du tunnel.

Précisons toutefois que tout a été prévu pour permettre une circulation facile des bus à travers le centre ville. Grâce aux nombreux « contre sens » et priorités dont ceux-ci disposent, l'usage des bus devient probable-

ment plus intéressant pour de nombreux automobilistes se rendant au centre ville et bien desservis par le réseau. Nous leur conseillons au moins de faire l'expérience. Les chauffeurs reçoivent des tickets à l'unité et ils trouveront des carnets de 10 tickets pour la zone urbaine pour 31 F chez les marchands de journaux et les bureaux de tabac de la ville.

Conseils en matière de circulation dans les zones proches du Centre

Les nouvelles dispositions apparaissent sur le plan au verso pour ce qui concerne la zone proche du Centre. Nous signalons que les plans de la Ville en vente chez les marchands de journaux comportent les indications de voies à sens unique et permettent donc de repérer les nombreux itinéraires existants de contournement du Centre. Pour les trajets à destination du Centre, nous recommandons aux automobilistes de ne venir en voiture que s'ils stationnent dans un parking public ou privé pouvant accueillir leur voiture ou s'ils ont un transport lourd à effectuer. Dans les autres cas, il est préférable de stationner à la limite de la zone saturée ou dans un parking périphérique et de finir son trajet à pied ou en bus.

Pour vous aider vous trouverez page 12 le Plan de circulation général du centre ville, page 13 le nouvel accès au parking de la Comédie, et les techniques de construction. Emportez-le avec vous cela pourra vous rendre service dans vos déplacements. Montpellierens, suivez ces conseils et le cap de décembre 1985 sera plus facile à atteindre.

AGORA D'ANTIGONE: L'ARCHI-PERFECTION

2 P à partir de
350.000 F
PRETS PAP
en cours d'attribution

RAMBIER immobilier
toutes transactions immobilières
9, bd du Jeu-de-Paume
34000 Montpellier
☎ (67) 60.55.33 +

copra
LA REFERENCE

BUREAU DE VENTE:
SUR PLACE ET ANGLE RUE BAUDIN-COMEDIE TEL. 58.52.58

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication - Georges Fréche
Promoteur - Maire de Montpellier
Tel. (67) 64.34.34
O.F.R.E.S. 118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS - Tél. : 225.10.10
Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

JB ENTREPRISE JEAN BELMONTE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
maçonnerie générale
3, Impasse Vivaldi - 34920 Le Crès - ☎ (67) 70.36.24

spécial Travaux Comédie

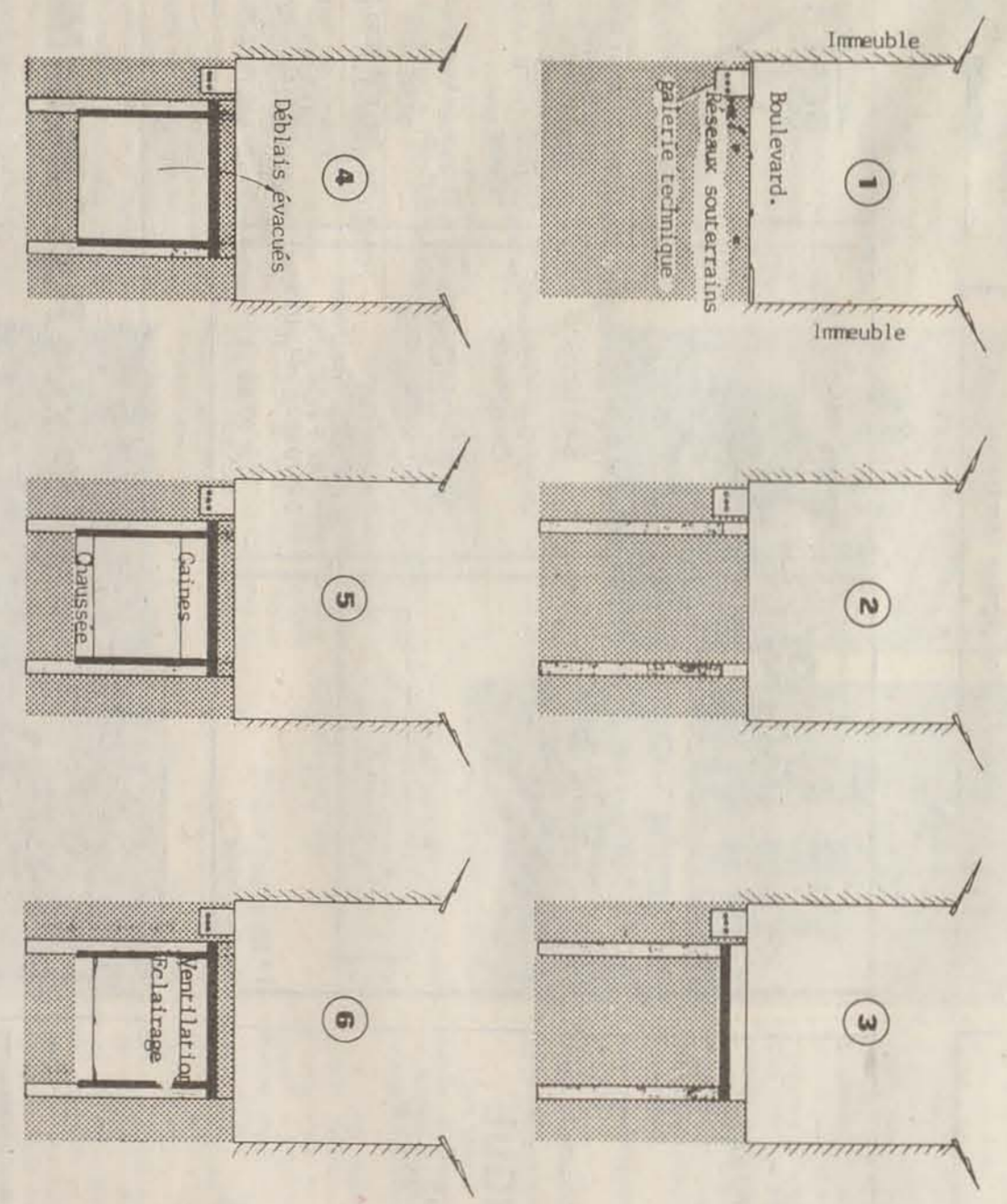
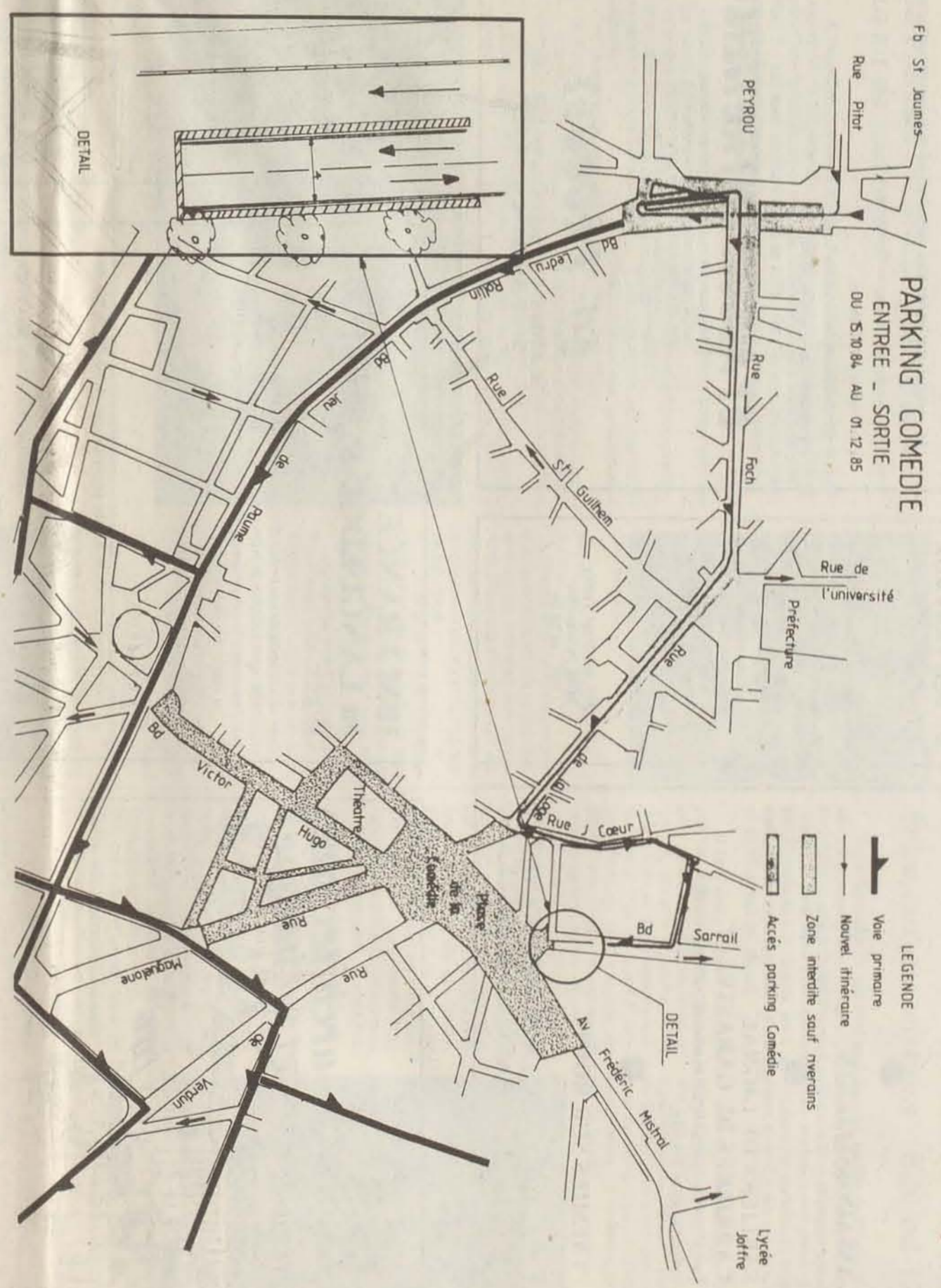
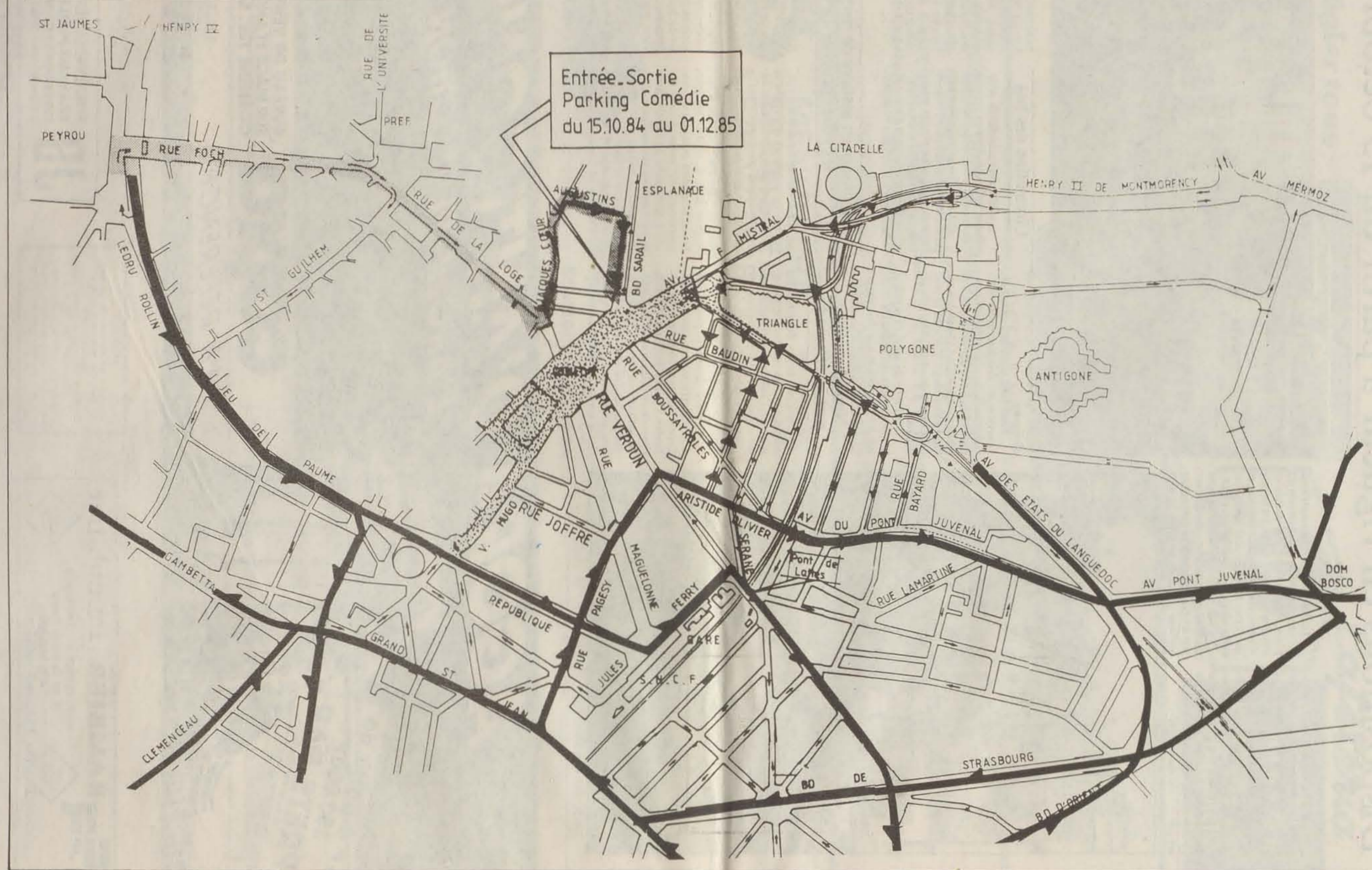
spécial Travaux Comédie

TRAVAUX COMEDIE DISPOSITIONS GENERALES

A PARTIR DU 15.10.84 AU 01.12.85

LEGENDE

- Voie primaire
- Nouvel itinéraire
- Zone interdite sauf riverains
- Accès parking Comédie



COUPES SCHEMATIQUES
DES PHASES DE CONSTRUCTION
DU TUNNEL

- ① Déplacement des travaux.
- ② Construction des pieux.
- ③ Construction de la dalle de couverture du tunnel.
- ④ Terrassement en sous œuvre et construction des parois longitudinales du tunnel entre les pieux.
- ⑤ Construction de la chaussée et des gaines de ventilation.
- ⑥ Equipement du tunnel.



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ



CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

ISOLE DU FROID ET DES BRUIX

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-PP, extrudés en compounds BENVICS qui leur confèrent les avantages suivants :

- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs.
- Très bonne résistance au vieillissement.
- Coloration dans la masse.
- Haute résistance aux chocs.
- Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
7 ans d'expérience sous Licence SOLVAY
plus de 8 000 vantaux posés après contrôle de classement sur banc d'essai
Réalisation et mise en œuvre

EPS PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - ☎ 75.34.51

M Montpellier au quotidien

La Paillade : le grand Mail retrouve un air de jeunesse

A l'occasion du vote du Budget Primitif 1984, le Conseil Municipal avait décidé de redonner une nouvelle jeunesse au Grand Mail de la Paillade. Cette opération est en cours de réalisation et sera inaugurée à la Noël. Il s'agit d'un financement de 1.600.000 F de reprendre les revêtements et les aménagements de la dalle s'étendant depuis la passerelle d'accès jusqu'à l'extrémité Nord du Mail.

Cet équipement comportera :
- une partie de dalles neuves en pavés teintés dans la masse,
- une partie en pavés auto-bloquants,
- une partie en sol stabilisé réduite au minimum,
- l'allée existante de micocouleurs sera prolongée vers le Nord,
- les arbres de qualité seront préservés,
- les espaces verts seront garnis de végétation buissonnante plutôt que de pelouse,

- le mobilier urbain comportera des bancs,
- les jeux seront réutilisés dans le nouvel aménagement,
- l'éclairage public sera repris totalement et à neuf avec la mise en place des mâts de 3,50 m.

Ultérieurement et dans le cadre de la finition des abords du St Guilhem II, la partie restante du Mail sera à son tour aménagée.

Cet ensemble d'opérations permettra de revaloriser tout le cheminement piétonnier séparant la Tour d'Assas du Cap Dou Mail.

Des réseaux d'assainissement et d'irrigation seront mis en place permettant un entretien des espaces verts, chose qui n'avait pu être réalisée en raison des insuffisances du réseau mis en place lors de l'édification du Mail.

Si l'on considère le franchissement de la rue de Leyde, on peut admettre qu'un axe essentiel pour la vie de la Paillade Sud s'est ainsi constitué.

Ajoutons que l'ensemble de l'opération a été décidée dans une étroite concertation avec les habitants et les utilisateurs du Mail.

(Livraison des opérations de construction bordant le Mail : fin d'année 84).



Visite du chantier.



M. Valls, architecte - M. Vezinhet, 1^{er} adjoint au Maire
M. Granier, Maire Adjoint. (de gauche à droite)

Foire aux associations - Edition 1984

Le 16 Septembre dernier s'est tenue dans les Jardins du Peyrou, la Foire aux Associations, 4ème du nom. L'installation des 430 stands a commencé tôt : chaque exposant muni d'un plan avait pu facilement gagner son emplacement, la distribution préalable du matériel - contraignante certes - a accéléré l'installation de chacun. Bref, une organisation parfaite. Et heureusement, car les exposants avaient suffisamment de problèmes avec le vent qui ne facilitait pas les choses.

Il faut noter l'effort accompli par de nombreuses associations pour offrir au public un stand de qualité, attractif et animé. C'est cela le reflet du dynamisme de la vie associative, c'est la volonté d'informer sinon de faire partager ses goûts, ses violons d'ingres, ses préoccupations ou ses idées.

Le public nombreux ne s'y trompe pas : les 30 000 personnes de Montpellier et ses environs venues, poussées par la curiosité de savoir ce qui se passe à Montpellier ont pu apprécier cette activité de fourmi qu'est la vie associative. Elles ont pu aller à la recherche d'un renseignement ou d'une activité ou tout simplement voir l'ambiance colorée et chaleureuse, la foule, l'ambiance, le spectacle.

Le podium n'a pas désempli : musique, films, vidéo, animations diverses. Les stands étaient pleins de trouvailles. Et lors du traditionnel lâcher de ballons, le vent dispersa vite les bulles multicolores.

Les paroles de M. le Maire, Georges Frêche, elles, ne se sont pas envolées : il a rappelé la volonté de la Municipalité de soutenir le mouvement associatif en plein développement dans notre ville : 200 créations d'associations en 1980 ; 205 pour le seul 1^{er} semestre 1984, c'est dire le potentiel d'activité qu'elles représentent.

La Municipalité apporte son concours sur le plan de l'information, du financement et des locaux.

L'information en effet est un des premiers soucis des associations. La Foire aux Associations, formule inventée à Montpellier et, maintenant reprise dans toute la France, est un lieu privilégié de rencontre avec le grand public venu chercher l'information. Son prolongement est l'annuaire des associations dont 4 000 exemplaires furent diffusés lors de la Foire. Il en comporte plus de 1 000 classées en 15 grands thèmes. Parallèlement existent plusieurs supports d'information municipaux mis à la disposition des associations qui le souhaitent.

Sur le plan financier, l'aide municipale s'est accrue au fil des ans ; en 1984, 434 associations à caractère social, éducatif, culturel ou sportif ont été subventionnées pour un montant de 20 500 000 F, représentant 2,3 % du budget global de la ville.



Trouver un local à Montpellier est souvent difficile et coûteux. C'est pourquoi la Municipalité a fait un effort très important :

- 1977, 12 associations étaient logées par la ville,
- 1981, 81 associations étaient logées par la ville,
- 1984, 260 associations étaient logées par la ville.

7 maisons des associations ont été créées ; une huitième va bientôt ouvrir ses portes, rue Ferdinand Fabre dans les anciens locaux de l'école des laborantines. Les demandes sont très nombreuses c'est pourquoi je souhaite que ces locaux soient occupés au mieux.

La Foire aux Associations est maintenant inscrite dans le calendrier des grandes fêtes de notre ville. Et tout naturellement elle prendra une autre dimension encore, à l'occasion du Millénaire de Montpellier en 1985.

Josette FENOY

Adjoint au Maire,
déléguée à la Vie Associative

Le forum du film sportif : Un plebisite du public

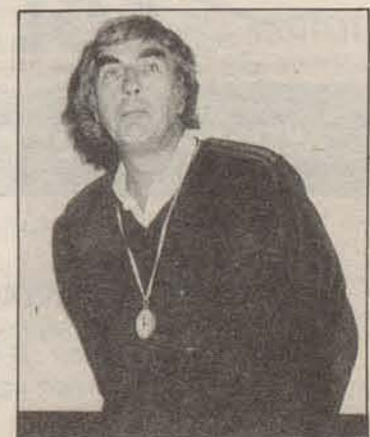
C'est plus de 6 000 personnes qui se sont pressées au Centre Rabelais le dernier week-end de septembre au Forum du Film Sportif. Au total, treize heures consacrées à cette sélection riche qui a su attirer un public enthousiaste.

Le jury composé de grands sportifs (Hidalgo, Fignon, Parisi, Ewange-Epée) et de journalistes sportifs a remis au terme de ce Forum, plusieurs distinctions : La médaille d'or a été décernée à l'unanimité au film du britannique de Cockpott : «Another Bloody Sunday» (encore un foutu dimanche), scénario original dont la qualité principale repose sur l'humour ; une équipe de jeu à XIII du nord de l'Angleterre vit un cauchemar : depuis 19 rencontres consécutives ils perdent leur match.

La médaille d'argent est revenue au film canadien «The fast and the fusions» (le rapide et le combattant), l'histoire de deux nageurs canadiens Alex Bauman (le rapide) et Victor Davis (le combattant).

La médaille de bronze a été attribuée au film anglais «The Sha-

row Boxer» (le boxeur de l'ombre), un ancien champion du monde est



obligé de remonter sur le ring pour faire face à ses dettes.
Une mention spéciale du Jury a

CERT architectures et techniques



Réhabilitation en logements occupés
Maîtrise d'œuvre clés en mains
Plans et montages financiers
Missions d'ingénierie M1
qualifiée à l'OPQIBI

CERT 1 rue Joubert - 34000 Montpellier
☎ (67) 66.10.40

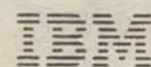
IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 260 personnes embauchées en 1982 et 1983
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80 % est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de la Pompignane Montpellier



♦ **RENAULT B70 : UN VRAI CAMION.**
MECALOUR
Z.I. de la Lauze
34 430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.44.00 **RENAULT**
RENAULT REPARO

Le Centre Rabelais

Inauguré la veille du Forum International du Film Sportif, le Centre Rabelais, ancien Pathé, a retrouvé sa destination primitive.

Une nouvelle salle

Située sur l'esplanade, cette belle salle de 424 places a été totalement restaurée. Agréable, claire, elle permettra à chacun de suivre la programmation confortablement installé.

La façade a retrouvé son aspect d'antan ; les frises extérieures ont été resculptées au ciseau dans les règles de l'art par des compagnons du devoir. Aussi, les montpellierains voient-ils aujourd'hui restauré ce grand monument du XIX^e siècle de la culture cinématographique française.

Ceci a été rendu possible par l'intervention de 21 entreprises régionales et des services techniques de la ville qui ont travaillé d'arrache-pied pour que l'inauguration se fasse à l'heure prévue.

La restauration a été financée à 85 % par la ville et à 15 % par le Ministère des Affaires Culturelles.

Des activités diverses

Essentiellement axé sur le cinéma, cette salle sera aussi destinée à accueillir des conférences, des concerts de piano ou de musique de chambre.

Cette salle municipale ne concurrencera pas le système commercial des salles privées, mais pourra accueillir différentes formes de manifestations ponctuelles telles que le Forum du Film sportif, du Film Sportif automobile, le Festival du Film Chinois, rencontres du cinéma méditerranéen, le Festival du Film Juif. Cette salle est mise à la disposition des associations, et des ciné-clubs, tels que le ciné-club Jean-Vigo qui assure une animation cinématographique à but non lucratif. Ceci est d'autant plus important lorsque l'on sait que Montpellier est la ville qui



a la plus grosse fréquentation par habitant en matière de salle de cinéma.

Le Rabelais sur l'Esplanade

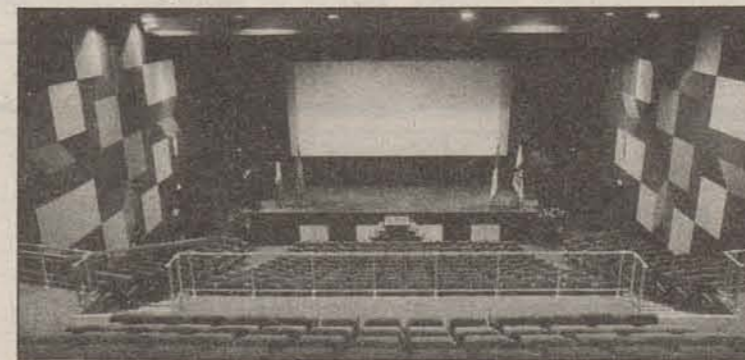
L'esplanade va devenir un «haut lieu culturel» qui débouchera sur l'Opéra Régional-Palais des Congrès. Elle est bordée par le Pavillon Populaire de la Musique (siège de l'Orchestre Philharmonique), le Musée Fabre dont l'intérieur a été rénové qui comprend outre la Cour Jacques Coeur, (Festival de Danse),



une bibliothèque et une discothèque municipale. Il restait donc après la musique, les arts plastiques, la danse à donné sa place au septième art. Cela vient donc d'être fait avec le Rabelais «new look».

Jean-Claude BIAU

Adjoint au Maire
Délégué aux Bâtiments
Communaux



Société de Construction Générale Montpelliéraine s.a.
S.A. au capital de 257.200 F
16, rue Saint-Louis
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.84.25

Jean-Marie DOUMERGUE
Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Tél. : 42.45.99

169, rue de la Jeune Paroisse
Zone Industrielle
34000 MONTPELLIER

EGS

Entreprise Générale Sanitaire

Chauffage - Plomberie
Climatisation

M. FROMONT
S.A. au capital de 500.000 F

9, rue du Lantissargues
Av. Paysagère
34970 Maurin-Lattes
☎ 27.89.21

SCREG
MEDITERRANEE

TOUTS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS SPECIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98
34202 SETE
- Tél. (67) 48.63.14 -
Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX
- Tél. 75.17.75 -

ENTREPRISE PASCAL

agence de MONTPELLIER

Entreprise Générale Bâtiment
Travaux Publics - Génie Civil
Usine Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ 70.37.51

safer

LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tel. (67) 58.01.11

Adresse Postale
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

Banque Populaire du Midi

La banque de ma vie

A Montpellier et Castelnau-le-Lez
7 agences à Votre Service

Sixièmes rencontres avec le cinéma méditerranéen

Pour ces sixièmes rencontres, le ciné-club Jean Vigo a choisi pour thèmes : le western italien avec une rétrospective des films de Federico Fellini, le cinéma méridional des années 30, l'opérette marseillaise ainsi que divers hommages à des cinéastes de la méditerranée : Slobodan Sijan, yougoslave, Pupi Avati, italien, ainsi que les nouveaux films de la méditerranée.

Une programmation enrichie d'expositions de vidéo et de colloques qui auront lieu du 2 au 11 novembre au Centre Rabelais, au Club et dans la plupart des salles commerciales de la ville.

Montpellier et ses fontaines XVIIIe - XIXe siècle

Une exposition d'histoire urbaine qui ne retrace pas l'histoire de chaque fontaine mais qui traite d'un problème d'urbanisme comme embellissement puis comme une nécessité : le réseau d'adduction d'eau. La période couverte par l'exposition permet de suivre l'évolution des attitudes face à ce problème, elle est organisée par les Archives Municipales, Musée du Vieux Montpellier, Place Pétraque, jusqu'au 20 décembre du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Stage de ski de piste et de fond

L'association "Office Français des Loisirs", sans but lucratif, organise pendant les vacances de Noël deux stages de ski de piste et de fond du 22 au 27 décembre et du 27 décembre au 1er janvier, dans la station de Morzine-Avoriaz en Haute-Savoie où l'on est assuré d'un bon enseignement.

Ces stages sont ouverts à tous, jeunes ou adultes de tous âges, débutants ou confirmés. Tarifs spéciaux pour étudiants. S'inscrire à la permanence : Office Français des Loisirs 3, rue Baumes Montpellier. Tél. (67) 92.52.76

Le Forum du Film sportif (suite)

été décernée au film français «Opéra vertical» pour l'exploit sportif réalisé par Patrick Edlinger dans les gorges du Verdon.

Autour du Festival

Le Service des Sports avait prévu de nombreuses manifestations en marge du Forum. Le samedi, les démonstrations de haut niveau prévues ont dû être annulées à cause de la violence de la pluie qui tombait ce jour-là sur Montpellier. Le lendemain matin, 80 coura-

LE JURY DU FILM SPORTIF

Le jury a été composé essentiellement des grands noms du sport : **Docteur Bénézis** Adjoint au Maire, délégué aux sports
Honoré Bonnet Ancien Directeur des équipes de France de ski
Michel Drhey Chef du service des sports FR3
Maryse Ewanje-Epée 3 fois championne de France de saut en hauteur Recordwoman de France 4e aux J.O. de Los Angeles
Laurent Fignon Champion de France cycliste professionnel Vainqueur du Tour de France cycliste 1983/84
Alain Giraud Journaliste au Monde

Michel Hidalgo Directeur Technique National de la Fédération Française de Football
Alain Joint Journaliste au Service des Sports de TF1
Paul Katz Rédacteur en Chef du «Midi Libre»
Jean-Louis Monerie Rédacteur en Chef du «Journal de Montpellier»
Angelo Parisi Médaille d'or en judo aux J.O. de Moscou en 1980 Médaille d'argent aux J.O. de Los Angeles
Robert Rivière Rédacteur en chef de «La Marseillaise»
Roger Zabel Journaliste au Service des sports de A2.



Autour du Forum des personnalités prestigieuses invitées :
• Roger Bene, directeur du grand prix cyclistes Midi Libre
• Pascale Besson, championne de France de natation synchronisée
• Jacques Chancel, journaliste
• Robert Chapatte, journaliste A2

• Guy Delage, skipper du Prao Montpellier Languedoc-Roussillon
• Frédéric Delcourt, 25 titres de champion de France natation
• Francis Didier, entraîneur équipe de France de Karaté
• Michel Jensen, entraîneur équipe nationale espoir de France volley

Conservatoire d'art dramatique

En 1983, le Conservatoire National de Région mettait en place un département d'Art Dramatique suite à la volonté de la Ville de Montpellier et du Ministère de la Culture, de constituer une école régionale supérieure d'art dramatique.

Aujourd'hui, ce département dispose de ses propres locaux et il dispense deux formes d'enseignement :
- une section d'initiation qui s'adresse à toute personne désirant s'initier à l'art dramatique, sans finalité professionnelle,
- une section professionnelle de haut niveau.

La section professionnelle : un jury de professionnels.
Le but de cette section est de former des comédiens professionnels destinés à doter la région, ses troupes, ses lieux de création, en personnel de haut niveau.
C'est pourquoi le concours d'entrée dans cette section est très exigeant et difficile. Le jury, cette



• Michel Mezy, directeur sportif club football de Montpellier
• Yvon Mougel, 11 titres de champion de France de bi-Athlon
• Thierry Peponet, médaille de bronze de voile en 4.70 aux Jeux Olympiques de Los Angeles
• Luc Pilot, médaille de bronze de voile en 4.70 aux Jeux Olympiques de Los Angeles

• Roger Pinjeon, ancien coureur cycliste champion de France
• Alain Paco, ancien international de rugby à XV entraîneur du MUC
• Fred Reant, responsable régional escrime
• Michel Sales, médaille d'or Moscou 80, Jeux Olympiques Los Angeles médaille d'argent épée
• Marie-Noëlle Savigny, finaliste 100 m haie aux Jeux Olympiques de Los Angeles
• Françoise Spinosa, ancienne joueuse internationale de volley, entraîneur club AS Hospitalier.

année, était un jury de professionnels du spectacle, les plus à même de juger des capacités d'intégration des comédiens dans le milieu du spectacle.
Cette année, sept comédiens ont été reçus, l'an dernier, cinq ; ce petit nombre s'explique par la volonté des responsables de la section d'assurer un emploi aux futurs comédiens. Exigence, rigueur professionnelle sont les maîtres-mots de cet enseignement qui est dirigé par des professionnels du spectacle.

Le jury de la section professionnelle : tous des pros ! (de droite à gauche) Michel Wyn, réalisateur de cinéma et de télévision, Guy Vassal, directeur du théâtre Populaire des Cévennes, producteur délégué d'Antenne 2, professeur au conservatoire, Antoine Lorenzi, assistant réalisateur, Michel Touraille, directeur du théâtre quotidien de Montpellier, responsable pédagogique de la section, Micha Cotte, professeur de préparation physique au C.N.R. (vient de la danse), Antoine Vuillemin, professeur de diction au C.N.R., a enseigné au Québec, à Genève, au Conservatoire de Paris, Charles Conant, acteur, Jean Michel Capuano, directeur du centre culturel du Languedoc.

Une nouvelle mairie-annexe

Dans le but de rapprocher les citoyens de la Mairie et de faciliter leurs démarches administratives, une nouvelle annexe de la Mairie a été ouverte au 1071, avenue de la Justice dans le quartier de l'Aiguelongue.
La Mairie avait déjà créée auparavant trois antennes municipales, une au nord-ouest à la Paillade, une

ficats de vie commune, cartes du troisième âge, tickets de bus pour les chômeurs, renseignements divers...
Dans cette villa, sont installés : un local pour les jeunes, ainsi qu'une bibliothèque. Le deuxième étage sera occupé par la Maison de quartier où logeront les associations.
Cette installation à l'Aiguelongue



à l'ouest à Tastavin, une au sud à Tastavin ; aujourd'hui c'est donc le secteur de l'Aiguelongue qui bénéficie de ces services administratifs.
Dans ce local, il sera possible aux administrés d'effectuer 80 % de leurs démarches : fiches d'état-civil, certificats d'hérédité, légalisation des signatures, copies conformes, certi-

gue est le fruit de nombreux efforts de la Municipalité pour se rapprocher des citoyens. En 1977, aucun m2 n'était disponible sur l'Aiguelongue pour des équipements de quartiers ; depuis une halte-garderie, à la pouponnière Bellevue, un terrain de football, un club de jeunes ont été installés ainsi qu'une bibliothèque.

Vœux du Député-Maire à la communauté juive de Montpellier

M. Georges Frèche, Député-Maire et le Conseil Municipal de Montpellier présente à toute la communauté juive de leur ville leur Vœux très chaleureux de Bonne et Heureuse Année 5745 à l'occasion des Fêtes de Rosh Hashana (1) et Yom Kippour (2).

(1) «Rosh Hashana», (27 septembre 1984) c'est la fête des trompettes ou encore Tête de l'Année.
Le son de la trompette doit provoquer l'attention et réveiller celui qui l'entend. C'est en fait le réveil, la prise de conscience mais aussi l'heure du bilan et le retour sur soi-même.



La Synagogue rue F. Fabre.

La trompette appelée «Shofar» est une corne de bélier dont le son puissant, profondément poignant garde une portée prophétique.
(2) «Yom Kippour» (6 octobre 1984) signifie «Jour de l'expiation», mais est appelé aussi «Grand Pardon» avec la pensée biblique que l'expiation (sacrifice = jeûne de 25 heures) produit le pardon... C'est la fête la plus importante pour le peuple d'Israël car elle apporte le «pardon» de Dieu au Peuple.

Le Conseiller Municipal Délégué Maurice REBOAH

Les salles Saint-Ravy et Demangel :

Un espace privilégié pour l'expression des arts plastiques

Les voûtes des salles Saint-Ravy et Demangel abritent maintenant et régulièrement des expositions. Ainsi, depuis octobre 1983, le public montpellierain et les nombreux visiteurs que notre ville accueille tout au long de la belle saison ont pu apprécier les oeuvres de nombreux artistes, aux disciplines les plus diverses.

Les périodes d'accrochage, d'une dizaine ou d'une quinzaine de jours, sont accessibles aux plasticiens vivant et travaillant dans notre région qu'ils exposent en solo ou d'une manière collective dans le cadre d'une association ou d'un groupe d'artistes. Mais les propositions sont nombreuses (plus d'une centaine dans les six derniers mois). Aussi le difficile choix qui nous incombe est-il fonction d'un certain nombre de critères : expression des formes les plus diverses, sculptures, peintures, photographies, vidéo, art et tradition populaire, design, etc...
La nécessaire pluralité dans la qualité nous oblige quelquefois à des choix douloureux mais il est bien évident que lorsque nous avons une quarantaine d'aquarelistes, pour citer un exemple parmi d'autres, qui souhaitent exposer, nous ne pouvons choisir de le faire que pour un très petit nombre d'entre-eux.

Afin de garantir la qualité et l'aboutissement des oeuvres exposées les programmes s'élaborent longtemps à l'avance.
Si les artistes de la région sont prioritaires et occupent la majorité des créneaux disponibles, des plasticiens d'autres régions ou d'autres pays figurent également au programme tant il est vrai que l'art ne se connaît pas de frontières et qu'il serait dangereux d'étouffer le souffle de la création locale dans un circuit fermé stérilisant.



Michel GUEORGUIEFF
Conseiller Municipal Délégué aux Arts Plastiques

L'exposition présentera les oeuvres originales qui ont servi d'illustration au numéro spécial de la revue «Oblique» éditée par Actes Sud et ayant attiré à Jean-Paul Sartre. Il s'agit de peintures récentes et de grand format.

EXPOSITIONS

du 29 octobre au 3 novembre «Des plasticiens scénographes» Exposition organisée dans le cadre d'un Carnaval du Ganas. Etant réalisées de décors pour créations théâtrales ou chorégraphiques.

du 6 au 24 novembre L'oeuvre peinte de Bernard Davit. Exposition organisée avec l'A.R.P.A.C. fondation du Pioch Pelat.

Bernard Davit, né à Nice en 1947, vit et enseigne les Arts Plastiques à Clermont l'Hérault. Nombreuses expositions personnelles de 1970 à 1984 à Vallauris, Béziers, etc..., et de groupe.

du 27 novembre au 14 décembre Maurice Mathieu, exposition organisée conjointement par la Ville de Montpellier et le P.A.R.C. Agé de 50 ans, vit et travaille à Paris.



Inscriptions sur les listes électorales et changements d'adresse

Le Député-Maire de la Ville de Montpellier communique :

Il est rappelé que la période de dépôt des demandes d'inscriptions sur la liste électorale de la Ville de Montpellier ou de modifications d'adresse électorale en cas de changement de domicile à l'intérieur de la Commune, permettant de prendre part aux consultations électorales, dès le 1er mars 1985, prend fin le 31 décembre 1984. Passé cette date, toutes ces formalités ne prendront effet qu'à compter du 1er mars 1986.

Ne pas omettre de se munir de la carte nationale d'identité et de la justification du domicile à Montpellier.

Les demandes ne sont pas recevables par lettre. Les jeunes gens de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques qui atteindront 18 ans révolus avant le 1er mars 1985 doivent demander, jusqu'au 31 décembre 1984, leur inscription.

Le bureau des Elections de la Mairie-Polygone se tient à la disposition du public de 8 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 17 h 00.
D'autre part, l'antenne mobile «Lou Clapas», circulant dans les différents quartiers de la Ville et les Mairies-Annexes situées :

- à la Paillade, Domaine de Baroncelli, 111, rue de Tipasa, - au 1071, avenue de la Justice,
- à la Maison pour Tous Saint-Martin, rue des Razeteurs,
- à la Maison pour Tous Tastavin, 20, rue Saint-Cléophas peuvent accomplir toutes ces formalités.

Exposition de modélisme ferroviaire

Organisée par l'Association Française des Amis des Chemins de Fer, cette exposition présentera des maquettes de collection, photographies, jouets ferroviaires, avec la participation de Louisville, Heidelberg, Barcelona ; au total, 18 pays seront présents - 17 - 18 novembre de 9 h à 18 h.

du 15 au 31 janvier Claire Lallert de Carnas, vit et travaille à Montpellier, expose depuis 1978 ; travaille sur des matériaux contemporains sur des supports libres de grande dimension. Cette recherche se double d'un travail pictural qui est le sien aujourd'hui.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 166.00.00

COLAS

MIDI - MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze
34430-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
(67) 42.56.99 Télèx : 480 260

Travaux publics : Routes et aérodromes, Voiries - réseaux divers, Enrobés, Revêtements spéciaux
Travaux privés : Lotissements, Sols industriels, Aires de jeux, Tennis clés en main

S.E.R.M. WEBER
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033-34041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 65 79 90

Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX
Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

AGENCE DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
TEL. : (67) 79.82.00
TELEX : GEGATOM 480112 F

Création d'un atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain

Le projet part de la constatation que les relations de la population avec la ville sont difficiles. Le milieu urbain est perçu en rupture complète avec son environnement rural et ce, de façon négative.

Un Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain

Pour transformer ce clivage entre les milieux ruraux et urbains, les villes de Méze et de Montpellier se sont associées dans le cadre d'une initiative intercommunale pour créer un outil de recherche, de proposition et de coordination, l'A.P.I.E. urbain.

Cet atelier s'appuie sur une approche interdisciplinaire du milieu urbain.

Les actions envisagées

- éviter le clivage milieu urbain, milieu rural,
- viser le monde scolaire, mais aussi

le grand public qui s'intéresse à la culture scientifique et technique, - permettre des échanges à tous niveaux, administrations, associations, marché de l'économie, - asseoir un système de formation dans le domaine de la valorisation, de l'environnement, - permettre au citoyen de s'exprimer sur son environnement, et agir en retour sur la conception urbanistique.

Ces activités s'inscriront dans une perspective de développement entre les actions de recherche, de transfert des connaissances, d'initiation et de sensibilisation. Un réseau d'information sera mis en place pour le grand public et les décideurs (système informatique documentaire).

L'A.P.I.E. Urbain, une structure originale

Cette association s'appuie sur un large regroupement des collectivités (Villes de Montpellier et de Méze, Département Hérault, Région) des associations de l'environnement, de la protection de la nature et de l'animation culturelle ; des administrations (Environnement, Education Nationale, Jeunesse et Sports, Culture...) des personnalités. Partenaires et usagers (enseignants, animateurs, socio-professionnels) seront associés au sein d'un conseil d'orientation.

Les supports de cet atelier

Le siège de l'A.P.I.E. sera à Grammont où seront élaborés les programmes d'activités à partir

desquels s'organiserait l'initiation à l'environnement urbain et aux usages des techniques utilisant les énergies renouvelables.

A Montpellier, il bénéficiera de l'apport du centre horticole Municipal (pédagogie autour des serres, du jardin d'hiver), de la mare écologique, des structures associatives telles que le c.a.p.e.n.e., le g.e.f.o.s.a.t. de la ferme pédagogique au zoo de Lunaret, du captage de la source du Lez, de l'Atelier Municipal d'Urbanisme...

Le Centre de Méze, sera spécialisé dans le domaine du traitement des déchets autour de la station de Lagunage ; Méze, ville de dimension moyenne permettra d'appréhender un environnement urbain différent de Montpellier.

Cette initiative est l'une des quatre opérations pilotes en France sur l'environnement urbain avec Besançon, la Ciotat et Strasbourg.

Cette structure travaillera aussi en coordination avec les autres organismes du Département et de la Région (foyers ruraux, associations...).

Yves LARBIOU

Adjoint au Maire Délégué à l'Environnement et Cadre de Vie Secrétaire Général de l'A.P.I.E.

BREVES

M Montpellier au quotidien

"S.O.S. enfants martyrs"

La prévention des sévices exercés envers les enfants, cela commence par vous...

En France en 1983, deux enfants meurent chaque jour, victimes de sévices que leur infligent leurs parents ou leurs gardiens. Pour l'enfant maltraité, l'espoir naît lorsque quelqu'un s'aperçoit enfin de son calvaire; encore faut-il que cette découverte soit suivie du signalement... Signaler l'enfant en danger est une obligation morale et légale: la «non assistance à personne en danger» est sanctionnée par l'article 63 du code pénal. «S.O.S. ENFANTS MARTYRS», 24h sur 24h permet à quiconque de faire un signalement dans le plus strict anonymat.

Tél: 45.52.94 - Adresse: 435, av. de Bologne - La Paillade.

Ski 85

Un Festival de films sur leski et sports de glisse, avec la présence de professionnels du ski (Marielle Goitschel, Jack Fourmilion, Yann Forado) organisé par André Bianchini, professeur de ski et guide de haute montagne - le 4 décembre à 21 h au Centre Rabelais.

Cimetière St-Etienne

Services funéraires municipaux

Admission. 24hx24h

Tél.: 64.38.38

Terminus ligne SMTU n° 15
Service à but non lucratif
Parking illimité

Fai Tirar



Six jeunes musiciens du Pays qui jouent: violon, accordéon diatonique, saxophone, clarinette, graille, fifre, vieille à roue, cabrette, galoubet-tambourin, etc... qui font danser les rythmes entraînants de la fête occitane: la farandole, la bourrée, la valse, la polka, le rigaudon, le rondeau, la gigue, etc... aussi bien en animation de rue qu'au bal ou en festival. «Fai Tirar» a déjà travaillé dans le cadre de comités d'entreprise, de comités de fête (villes et villages), de soirées étudiantes, de rencontres internationales, sans parler des banquets, noces et fêtes privées.

Jean Paul Canivet, membre du Comité d'Affragement Occitano-Catalan et de l'Institut d'Etudes Occitanes, anime des conférences sur la Civilisation et la Culture des Pays d'Oc (notamment avec le C.E.R.A.V.U.M.) et des expositions d'instruments de musique. Enfin il apprend à danser les danses traditionnelles et populaires à tous ceux qui s'intéressent à cet aspect des plus vivants de notre culture d'Oc.

Les cours se déroulent au Centre Rencontre, 665 Route de Mende (Tél. 63.21.68) à Montpellier, et en tout autre lieu à la demande.

Des Aiguerelles au Lez :

Un ouvrage des élèves du collège des Aiguerelles

Saluons la très bonne initiative des élèves et de leurs professeurs du collège des Aiguerelles qui ont édité un ouvrage concernant leur quartier.

C'est en partant du constat que ce quartier périphérique en pleine extension, était méconnu et un peu impersonnel qu'est né ce projet. Il avait pour objectif de tenter de donner une âme et de retrouver les racines de l'industrie chimique, la pollution, la récolte du sel.



Une étude très intéressante, détaillée attractive, par ses nombreux croquis, plans et photos a été réalisée par trois classes de sixième et leurs professeurs de dessin, de français, d'histoire-géographie, de physique, de sciences naturelles. Preuve que sous une direction éclairée, les élèves savent se passionner pour un travail collectif dont ils peuvent être fiers.

La carte multi-loisirs de l'Hérault

Le Comité Départemental du Tourisme, dans un souci de mieux faire connaître l'ensemble des activités de loisirs et de découvertes du département, met à la disposition des familles la carte multi-loisirs. Cette carte permet de bénéficier toute l'année de réductions sur un ensemble d'activités sportives, culturelles... et sur les restaurants.

Cette carte familiale est disponible, soit au CDT place Godechot, soit au Bureau Municipal de Tourisme, le Capoulié rue Maguelone.



Enquête

Mieux connaître le service parcs et jardins



Le Service Parcs et Jardins, un des plus importants services de la Mairie, tient un rôle majeur dans le quotidien de chaque montpelliérain. Les espaces verts, poumon de notre ville, c'est tout ce que la Ville peut offrir de fraîcheur, de calme, de couleurs et de repos à ses habitants. C'est un besoin, c'est une nécessité et Montpellier depuis ces dernières années y répond très largement.

Les particularités du service : un service ouvert.

Ce service qui exploite 280 hectares possède des particularités dans son fonctionnement.

La plupart des travaux quotidiens sont assurés par le personnel du service, les entreprises n'intervenant que dans le cas de gros travaux ou de marchés importants.

C'est un service qui a des relations particulières et privilégiées avec la population du fait de ses nombreuses activités sur le terrain et dans des domaines qui intéressent vivement les citoyens: les jardins, les fleurs, les plantes d'appartement, les matériels horticoles, les jeux d'enfants, les soins à apporter aux plantes... etc. C'est donc un Service Municipal qui rend service et qui conseille le cas échéant.

C'est aussi un service qui, par ses nombreux fleurissements et décorations de plantes vertes, est présent dans tous les congrès et manifestations importantes de la ville, qu'ils soient civils, militaires ou religieux. C'est enfin un service qui a de solides relations avec des sociétés, telles que la Société pour la Protection de la Nature, la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle, et qui se tourne de plus en plus vers les jeunes enfants très avides des choses de la nature en général.

Yves LARBIOU

Adjoint au Maire
Délégué au cadre de vie environnement



Le domaine horticole de Grammont

LE SERVICE EN CHIFFRES

- 150 personnes
- 280 hectares de parcs, jardins, espaces verts rustiques, à entretenir.
- Des bâtiments d'exploitation situés au Domaine Horticole de Grammont. (L'installation du Service à Grammont date de Juin 1982).
- Un bâtiment de bureaux 400 m²
- Un hangar agricole 800 800 m²
- Un groupe de serre en construction 2 500 m²
- Une ombrière à plantes vertes 500 m²
- 10 locaux de secteurs
- Des véhicules de Service - camions, fourgons, fourgonnettes, V.L., et triporteurs.
- Des matériels - tracteurs agricoles équipés, tracto-pelle, tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses, broyeurs à terreaux et à branches, outillage en grand nombre etc...

Les attributions du service

Création et entretien des Espaces Verts publics: parcs, jardins, squares, et plantations d'accompagnement de voirie (flots directionnels, banquettes axiales, talus...) Plantation et entretien des écoles, groupes scolaires, maternelles, crèches etc...
Plantations et entretien des cimetières, avec fleurissement particulier pour la Toussaint et le 11 novembre.
Décoration en plantes vertes et fleurs lors de cérémonies officielles, congrès et manifestations diverses, confection de bouquets et gerbes.
Production et fourniture de plantes fleuries pour la Ville et divers organismes publics.
Fourniture, aménagement et mise en place des jardinières en ville.
Parc zoologique: le service Espaces Verts a en charge le boisement et l'entretien de l'ensemble du parc zoologique. C'est 115 hectares d'espaces verts dans le centre ville.
Elagage, entretien, remplacement le cas échéant des 6000 arbres d'alignement en ville.



Parc de Grammont

Fourniture, mise en place et entretien des jeux d'enfants, création d'aires de jeux, bancs publics...
Création de parcours sportifs «Nature et Santé». (Montmaur, La Rauze, La Paillade, le Petit Bois à côté de la Colline).
Entretien des pièces d'eau, bassins et fontaines dans les jardins.
Les sapins de Noël: au moment des fêtes de Noël, une des priorités du service est de fournir en sapins les écoles, les foyers de personnes âgées...



Le parcours Nature et Santé du Lac des Garrigues

MONTPELLIER ASSAINISSEMENT
Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER TEL. (67) 92.95.89

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
FERONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES

S.A.E.G.

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle

Gérant: ZAPATA TEL.: 92.02.83

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

100, rue des Gours - Lot Plein Soleil
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 27.66.72

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

Pièces détachées
Occasion

auto express

dépannage - remorquage
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre
montpellier z.l. - tél. 92.80.00

BCEOM FRANCE

259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40

Un bureau d'étude international au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports

aménagement littoraux

CLAUDE GARCIA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE ET VITRERIE

Enduits Parements Plastiques
Revêtements de Sols et Murs
Papiers Peints - Moquettes

12, Rue Bigot - La Paillade
34100 Montpellier - ☎ (67) 75.15.07

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tel. : 92.85.54

20 ans d'expérience régionale avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin

sanofi CENTRE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER

COSTE PEINTURES

papiers peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE DE NILAIRE, MONTPELLIER
☎ 65.69.65

A. CREGUT

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.

1740, av. du Maréchal Juin
30014 Nîmes Cedex B.P. 1080
☎ (66) 84.99.98

Chemin de Malpas
34000 Montpellier
☎ (67) 65.96.68

serdi lait

LACTEL, CONCORDE, CANDIA, MONTALET

56 rue de l'Industrie - Montpellier - ☎ (67) 92.29.65

ISOBAT

Isolation - Cloisons sèches
Plafonds suspendus
Menuiserie aluminium

Z.A. Nord Laverune
34430 St Jean de Vedas
☎ (67) 27.27.02

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Mostelles
Route de Palavas

34970 LATTES
Tél. : (67) 68.44.50

Siège social :
07350 - CRUAS

Centre administratif et industriel :
Avenue de Gourmier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex
Tél. : (75) 51.85.85

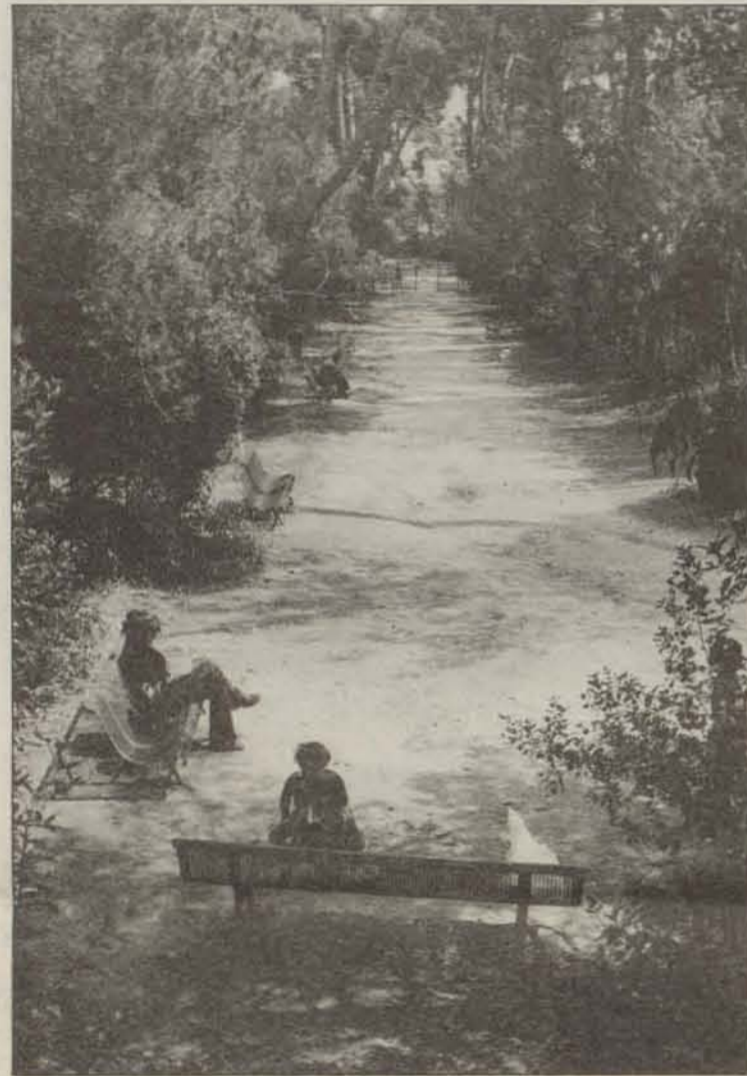


Des espaces verts pour tous...

De nouveaux parcs publics ouverts à tous

Du parc de la Guirlande, parc classé complètement restauré, au parc de la Paillade en passant par le parc de Sainte-Odile, le parc d'Antigone, le parc Tastavin, le parc du Pas du Loup, le parc de Bel Juel, la pinède nord à la Paillade, les Pastourelles, les Sylvains, le parc du Châ-

teau Bonnier de la Mosson, le parc zoologique, le parc Le Cézanne (avenue du Pont Trinquat) et bientôt le parc Proby etc ce sont plusieurs dizaines d'hectares d'espaces verts qui ont été mis à la disposition des montpelliérains.



Parc Sainte Odile



La Guirlande

Les aires de jeux, espaces réservés aux enfants...

Les jardins, ce sont aussi des aires de jeux pour les enfants qui peuvent donner libre cours à leurs ébats physiques. Ainsi, une vingtaine d'aires de jeux nouvelles ont été créées récemment sur l'ensemble de la ville. Pour l'enfant, le jeu est le support privilégié de l'épanouissement du corps. Il s'agit bien d'un besoin réel, et, condamner un enfant à l'oisiveté par manque d'activités est une faute. A Montpellier, un gros effort a été réalisé dans ce sens et désormais, dans la mesure des possibilités, tous les nouveaux jardins sont dotés de jeux.

La Rauze, La Paillade, Montmaur, La Guirlande, Sainte-Odile, Rimbaud, La Pépinière Saint-Martin (à côté de la Maison pour Tous «L'Escoutaires»), Square Docteur Azema... etc...



Parc de la Rauze

Yves LARBIOU
Adjoint au Maire
délégué au cadre
de vie environnement

La nature : un cadre privilégié pour le sport dans la décontraction

Un parcours, des ateliers et la nature qui vous entoure, voilà un décor qui vous invite à l'activité sportive.

Des parcours «Nature et Santé» sont à la disposition du public au parc de la Rauze, au lac des Garrigues à la Paillade, au «Petit Bois» à la Colline et bien sûr au Bois de Montmaur. Un principe et une idée originale : le sport y est totalement

libre et gratuit.

Pas de règlements, pas de performances et surtout pas de complexes. Ils ont d'ailleurs pour devise : "Marchez... Courez... Grimpez... Sautez..."

Détendez-vous en utilisant au mieux les divers ateliers du Parcours...

Selon vos possibilités et au gré de votre fantaisie..."



Parc Rimbaud

Embeller, Agrémenter le cadre de vie par le fleurissement du centre ville

Les jardins en ville, ce sont aussi les jardinières parées d'arbustes et de fleurs qui ornent le cœur du vieux Montpellier. Près de 500 jardinières ont été disposées au cœur de ville et

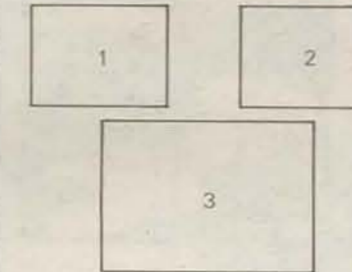
aux principales entrées. Ces jardinières représentent d'ailleurs pour le Service des Jardins qui assure l'entretien et le remplacement des plantes, pas mal de difficultés.



Transplantation !!!



1. Les pins sont dégagés...
2. puis enlevés...
3. et mis en place au Pont Juvénal.



Transplantation, après mise en bac, de deux Pins parasol (pinus pinea) de la Comédie au Rond-Point du Pont Juvénal. (Richter) :

Leur nouvel emplacement devrait d'ailleurs beaucoup mieux leur convenir car le volume de terre mis à leur disposition est beaucoup plus important. Les conditions de vie des végétaux seront bien meilleures.

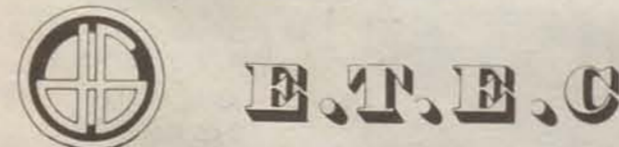
Ces arbres avaient déjà subi une première transplantation, il y a une dizaine d'années, quand, venant d'une pépinière de la Côte d'Azur, on les avait placés sur la Comédie. Ces arbres ont environ 35 ans et leurs poids est de 6,5 tonnes.



parc public
ville
de montpellier



Service Parcs et Jardins :
Domaine horticole Municipal de
Grammont, route de Mauguio -
Tél. 64.33.00



**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES
ET DE COORDINATION
J. GUTKNECHT - R. DELMARE**

Réalisation d'études techniques tous corps d'état

- Structure acier - béton
- Plomberie - Ventilation - Génie climatique
- Chauffage - Isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie
- V.R.D.
- Génie civil
- Piscines

- Métrés
- Coordination d'études et de chantiers
- Pilotage d'entreprises
- Conseils et expertises

3, rue du Plan du Parc - 34000 Montpellier
☎ (67) 58.22.44

**CARRIÈRES
DE LA MADELEINE S.A.**

Bureau 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78
Télex : 490.919

Chantier R.N. 112
34750 Villeneuve-les-
Maguelonne
Adresse Postale :
Boite Postale 1244
34011 Montpellier Cédex

Ets A. CAPOTORTO
34, av. des Levades
Téléphone : (67) 50.03.44
34470 PEROLS - FRANCE

- Projection mécanique
- Protection incendie
- Plâtrerie
- Isolation
- Cloisons
- Façades



COMPAGNIE SAUPIQUET
Saupiquet

Conserves de Poissons : thon, sardines, maquereaux, hors-d'œuvre.
Conserves de plats cuisinés : plats exotiques - plats traditionnels.
Sur tous les segments où elle est présente, la marque Saupiquet occupe une place prépondérante.

Cassegrain

Conserves de légumes : petits pois, haricots, pois carottes, macédaines, légumes divers.
Cassegrain est la 1^{re} marque du Marché familial France de légumes en conserve.
Cie SAUPIQUET - 128, bd J. Verne 44300 NANTES

PRETS P.A.P./A.P.L

**la colline
aux amandiers**

36 VILLAS 4 ET 5 PIECES

bureau de vente sur place
rue de la marquerose / 34000 montpellier
☎ (67) 75.34.01

Etanchéité - Isolation
Dallage asphalté
Etanchéité façades

**MIDI
ASPHALTE**

Z.I. des Prés d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER
Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
Tél. : (67) 27.84.00

Travaux publics
Revêtement de routes
Terrassements-Démolition
Exploitation carrière

**entreprise
JOULIÉ
et Fils**

Rue des Barrys
B.P. N° 4
34660 Cournonsec
☎ (67) 85.01.13
85.00.08

L'IMMOBILIER EN P.A.P.

RESIDENCE LA PIERRE ROUGE LIVRAISON AU 03/08/84
Le Mas du Vigan LIVRAISON FIN DE TRAVAUX A 04/08/85
L'agora LIVRAISON IMMEDIATE
LES VILLAS DE LA FONTAINE LIVRAISON IMMEDIATE
Les Villages de Bagères LIVRAISON IMMEDIATE
PRATI CONVENTIONNEE
LE PARC SMAILER A LA GRANDE MOTTE LIVRAISON IMMEDIATE
LES PEUPLIERS DE LA MER LIVRAISON IMMEDIATE

LA MAISON DU G.S.C.I.C.
L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE

72.00.00.

**Votre Entreprise
Régionale**

SNEATT

Terrassement
Assainissement
Voirie
Béton armé
Terrains de sport

B.P. 33 - Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
☎ (67) 75.29.29

Beau et en PAP

VOTRE 4P. DUPLEX ET LOGGIA
POUR 2334 F par mois (APL déduite)

- Avec 10 000 F d'apport personnel
- T4 duplex, 2ème étage : 81,05 m² + loggia, cave et parking en sous-sol : 465 000 F (val. Janv.84)
- Couple avec 2 enfants
- Vos revenus imposables en 1982 : 58 000 F
- Vous gagnez 7700 F par mois
- Vous pouvez bénéficier d'un prêt PAP de 85% : 395 250 F et d'un prêt 1% sur 15 ans de 44 050 F
- Vos remboursements mensuels la première année seront de : 3231 F pour le PAP + 260 F pour le 1% = 3491 F - l'APL de 1157 F = 2334 F



LE PUECH D'ARGENT

TÉMOIN DÉCORÉ: Av. de Vanières/Rocade ouest sud
Tous les jours : 14 h/19 h sauf vendredi et samedi
Dimanche : 10 h/12 h et 14 h/19 h
TEL : (67)42-60-85

REALISATION
Hauterville
BATIMENT

COMMERCIALISATION
CLAUDE LACHAL s.à.r.l.

**ETUDE - CREATION
ENTRETIEN
S P J**
Piscines - Parcs - Jardins

Mas de Sueilles
34270 CAZEUVILLE
TEL (67) 84.00.94

Ent. Bedos et Fils

Plomberie - Sanitaire
Chauffage
Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire
27, rue de Verdun
58.43.67
MONTPELLIER



ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE

BAT. INDUSTRIE. VRD

GUEBINIAN

Les Cévennes - Bât. N
avenue Louis Ravas
34000 MONTPELLIER

☎ 41.20.20

vosre maison
dans montpellier

PRETS P.A.P.

MAISONS 3 - 4 ET 5 PIECES
AVEC GARAGE ET JARDIN

le hameau
de Pinville
quartier de la pompière
rue de pinville,
face I.B.M.
Tél. (67) 64.12.79

le mas
de bellevue
rue du centre de noc
rue de soie
la paillade
Tél. (67) 45.22.02

le hameau de
L'eluse
quartier de la raiuze
Tél. (67) 66.38.44

le hameau des
GREZES
27 maisons
individuelles
dans un quartier
très calme

visitez dès aujourd'hui nos maisons et
appartements décorés
Tél (67) 66.38.44

CLAUDE SERRE

ELECTRICITE
GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique
intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16, rue du Faubourg
Figueroles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78

Ets VIEUX

Quincaillerie de bâtiment
• Outillage manuel - Facom, Peugeot
• Outillage et matériel électrique - Peugeot
• Soudage électrique - Aval
• Peinture - Dégrosserie - Métrage
TOUT POUR LE JARDIN
A votre service, techniciens-conseils
Service après-vente et garantie assurés
**FOURNISSEUR DU SERVICE
ENTRETIEN DE L'INDUSTRIE,
L'ADMINISTRATION ET LES
COLLECTIVITES**
46, avenue Port-Juvénat - Montpellier
Tél. : (67) 85.78.82
Fournit aussi les particuliers

CATAVE

Centre d'Applications des Techniques
Audio-Visuelles et Electroniques
77, rue Michel Ange 34000 Montpellier - ☎ (67) 63.29.47
VENTE - LOCATION - MAINTENANCE - ETUDES
• de tous systèmes audiovisuels
• de tout matériel vidéo
• de moyens professionnels de communication
• fabrication sur demande
Spécialiste des équipements des Associations
et Collectivités Locales

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinerie - Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants
205, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Télex : 480.348
55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Télex Toulouse 521.954
Vente réservée aux patentés

* menuiserie * isolation
* carrelage * gros-œuvre
**matériaux service
du littoral**
158, rue du Moulin de l'Evêque
34000 MONTPELLIER - ☎ (67) 65.75.50

Tremplin au talent

LE CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE GRAMMONT

Au départ, le Montpellier la Paillade Sport Club décide de s'engager dans une politique de formation des jeunes pour constituer une équipe. La première mise en place a eu lieu à la Mosson. Pour la saison 81/82, le centre de formation s'installait à Grammont. La ville de Montpellier souscrit au projet et met des locaux à disposition, ainsi que des terrains d'entraînement.

Les buts du Centre de Formation

Constituer une équipe de professionnels à partir d'éléments jeunes, tel est le but de ce centre de formation. Ainsi des jeunes sont recrutés très tôt par les «maquignons» du club qui suivent les matches un peu partout afin de déceler les talents. Cette politique de recrutement repose sur trois aspects :
- un aspect physique : les jeunes sont suivis sur le plan sportif et médical,
- un aspect technique : la capacité des jeunes à évoluer, à confirmer leur talent,
- un aspect psychologique : les jeunes qui sont recrutés sont amenés à vivre en collectivité pendant plusieurs années ; il faut qu'ils puissent s'y adapter.

Plutôt que d'engager des joueurs au prix fort, le club mise donc sur la jeunesse et le travail en profondeur. Une fois recrutés, les jeunes s'installent donc au centre de formation ; là, selon leur volonté, ils peuvent poursuivre leurs études scolaires, ou suivre l'enseignement du centre de formation à plein temps. Dans ce dernier cas, outre le statut de joueur professionnel sur lequel cet enseignement débouche, ils sont préparés au CAP des métiers du football. Cette formation leur permet, au terme d'une carrière de sportif de préparer l'avenir dans le monde du football (entraîneurs, dirigeants...). Aussin fonction des capacités de chacun, de leur souhait, un juste équilibre entre sport et étude est maintenu.

Actuellement, 17 jeunes sont internes au centre de Grammont, et 8 vivent dans leur famille à Montpellier. Certains poursuivent des études supérieures (BTS, entrée en médecine...)

Unité de temps, de lieu et d'action

Installée à Grammont en 81, l'équipe de dirigeants est fière de ses installations. Celles-ci ont été possi-



bles grâce à la Municipalité qui a mis à leur disposition le complexe de Grammont ; ils ne tarissent pas d'éloges.

En effet, l'efficacité du système repose sur un regroupement en un même endroit de tous les éléments indispensables à une formation complète.

L'entraînement :
Six terrains gazonnés, des vestiaires personnalisés sur Grammont constituent le centre nerveux permettant à l'équipe de s'entraîner dans des conditions optimum. Sur ces terrains, s'entraînent l'équipe première professionnelle, ainsi que les jeunes en formation qui sont en relation

constante avec leurs aînés en participant à leur entraînement.

Le Logement :
En face du théâtre de Grammont, les 17 jeunes sont logés dans des locaux où une ambiance familiale est recrée. Cela est indispensable pour des jeunes qui vivent loin de leur famille. Chaque chambre est personnalisée

pour permettre aux jeunes de travailler selon leurs besoins, et la vie collective s'organise autour du couple Saez qui constitue le noeu de centre familial.

Le centre médical :
Tous ces futurs pros sont suivis de très près par le centre médical installé à Grammont. Ce Centre a été mis en place par l'équipe Place aux Sports et va de paire avec le Centre d'évaluation de la condition physique. Des soins, surveillance médicale et rééducation pour les blessés sont assurés par deux kinésithérapeutes à temps plein. De plus, un médecin et un pédicure assurent le suivi médical. Ils ont à leur disposition, salles de soins, salle de musculation, un sauna, toute la panoplie complète digne des sportifs de haut niveau.

Des résultats

La qualité du centre ne s'est pas fait sentir sur les résultats. Classé 18ème club de jeunes lors de la première saison 81/82 ; en 82/83 il devenait 8ème club de jeunes et allait jusqu'au quart de finale de la Gambardella. En 83/84, 6ème club de jeunes et finaliste de la Gambardella.

C'est donc bien la crédibilité du centre de formation qui s'affirme et les résultats sont dus à la confiance réciproque entre le club et la Municipalité.

Mieux : dans leur statut, il est prévu que ces jeunes participent à la formation de leurs cadets dans le cadre de l'école de football «Place aux Sports». C'est un cas unique en France. La relève est en marche. Mais le but de formation de professionnels est atteint puisque lors de la dernière saison des jeunes issus du centre de formation, ont pu se distinguer dans l'équipe première, c'est le cas pour Gérard Passy (professionnel) Frank Passy, Jean-Michel Guédé (stagiaire), Laurent Blanc (stagiaire), Pascal Baills (stagiaire), Richard Toutain (professionnel), Patrick Soria (stagiaire).

Aussi cette politique porte ses fruits, et une nouvelle génération de professionnels est en marche pour alimenter l'équipe Montpellier La Paillade Sport Club.

Lors de son passage à Montpellier pour le Forum du Film Sportif, Michel Hidalgo était passionné par le centre et le situait parmi les quatre plus beaux centres de formation en France. L'installation de Grammont l'a émerveillé notamment par le rassemblement des éléments dans un même lieu ; unité source d'efficacité. La seule réserve qu'il émet repose sur le nombre trop important de joueurs formés. La balle est dans le camp des dirigeants.

miroiterie

Coulon
Raynal

45 av. G. Clémenceau
Montpellier
☎ 92.62.59

10, rue Bourelly

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE



6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

SUD CLOTURES

515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.93.01

Spécialiste en clôtures de :
Tennis
Stades
Usines

N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE

Chaque mois
sur cette page,
l'actualité
du Millénaire.



OÙ EN EST LA PRÉPARATION DU MILLENAIRE ?



En ce début d'automne 1984, le programme du Millénaire est dans un état d'avancement très satisfaisant. Sa richesse laisse d'ores et déjà bien augurer de l'ampleur des manifestations de 1985.

Encore convient-il de préciser, avant d'en parler davantage, que ces manifestations seront dans l'ensemble, peu coûteuses ; il serait en effet inadmissible de dépenser inconsidérément dans les temps difficiles que nous vivons. Le financement est assuré sur les dépenses courantes de la Ville, des subventions publiques venues de l'Etat et de la Région, ainsi que par de très nombreuses participations d'entreprises qui ont bien voulu nous aider par leur mécénat. Nous n'aurons garde d'oublier les innombrables concours et appuis bénévoles qui nous ont été apportés tant par des associations que par des simples citoyennes et citoyens de la Ville.

Par ailleurs, si les manifestations du Millénaire se divisent, comme cela a été annoncé depuis longtemps, en trois secteurs : historique (Mme Christine Lazerges), animation (M. Louis Calmels), promotion économique (M. Patrick Geneste) ; on doit rappeler que c'est bien ce dernier, la promotion économique, qui est le plus important. A travers l'action de promotion économique nationale et internationale que nous allons mener, les mille ans de la ville seront l'occasion de nous battre de toutes nos forces pour attirer des entreprises à Montpellier. Dans cette perspective, la partie historique du Millénaire vise tout à la fois à mieux intégrer les montpelliérains récents en leur faisant prendre conscience de la richesse du passé de leur ville et à souligner que Montpellier a déjà été dans le passé un carrefour international et un lieu d'innovation scientifique et technique. Dans cette perspective toujours, les spectacles et les animations visent tout à la fois à célébrer en commun nos mille ans et à souligner la densité du tissu culturel de la ville ainsi que le potentiel de création artistique qui s'y est rassemblé depuis quelques années (architecture avec R. Boffil et Vasconi, théâtre avec Jérôme Savary, musique avec Cyril Diederich et l'Orchestre Philharmonique, danse avec le Festival International et le Centre Chorégra-

phique National de Dominique Bagouët). Offrir cette richesse culturelle et artistique est devenu aujourd'hui une absolue nécessité pour attirer dans une ville des entreprises de haut niveau.

On voit donc clairement combien le Millénaire est une opération essentielle pour Montpellier qui nous mobilise tous et prépare notre ville à affronter les décennies à venir avec le maximum d'atouts entre nos mains.

En voici l'illustration directe. **Euromédecine 85** (premier Salon International de la Santé, auquel participeront des prix Nobel de Médecine), le **salon de la Communication** (informatique et nouveaux moyens de communication), une série de réunions sur le thème de l'agro-alimentaire et une grande exposition nationale du **Centre National de la Recherche Scientifique** sur le thème de l'**Environnement** seront les pièces essentielles du volet économique du Millénaire. Le sens de ces manifestations est clair : développer de plus en plus fortement les liens entre la Recherche et les Universités d'une part, les industries de pointe, les secteurs tertiaire et quaternaire d'autre part.

Parallèlement à ces grandes manifestations, nous organiserons périodiquement, tout au long de l'année 1985, des visites de décideurs (chefs d'entreprise, investisseurs) et de journalistes des grands pays du monde pour leur faire découvrir Montpellier, son potentiel scientifique et technique, sa créativité culturelle, son climat... et les vins du Languedoc, bien entendu.

L'histoire de Montpellier est d'ores et déjà mise en valeur ces jours-ci avec la distribution du dossier pédagogique destiné aux enfants de Montpellier et du District ; elle sera encore pour eux avec un grand jeu de piste historique (juin 1985). Des congrès souligneront au long de l'année les traits marquants de l'histoire montpelliéraine : la tradition médicale, le rôle de carrefour méditerranéen (Montpellier au temps des lois d'Aragon), l'importance des communautés catholique, protestante et juive. Un grand colloque sur le **Dieu unique rappellera les valeurs de tolérance et de libre recherche intellectuelle et scientifique** qui étaient celles du Montpellier médiéval et qui doivent toujours être pour nous des valeurs maîtresses à l'aube du deuxième millénaire de notre ville. Enfin, bien entendu, une grande exposition retracera l'histoire de Montpellier, exposition à la préparation de laquelle bien des montpelliérains ont commencé d'apporter leur concours.

Reste à évoquer l'animation et les spectacles ; Montpellier accueillera les 16 meilleurs joueurs d'échecs du monde au mois d'octobre ; Jérôme Savary sera présent tant au théâtre (La vie parisienne, Cyrano de Bergerac) que dans les rues. Le carnaval préparé par le Comité des Fêtes

LES INTENDANTS ET LA VILLE

"... Il n'y a pas de doute, Monsieur, que le dessein des maires et des consuls (de faire l'acquisition de quelques maisons pour la commodité et l'embellissement de la ville) n'ait pour objet un bien public : de toutes les villes du Royaume, il n'en est peut-être aucune aussi incommode que celle de Montpellier, ce sont des maisons entassées pour ainsi dire, les unes sur les autres, sans alignement, en sorte qu'il n'y a qu'un très petit nombre de rues où les voitures puissent passer..." (1).

Ces lignes ne sont pas de la plume d'un de nos contemporains agacé, mais bien l'oeuvre de l'Intendant Le Nain d'Asfeld, en 1744. Il adresse cette même année un questionnaire aux consuls, questionnaire qui permet de dresser un état de Montpellier où vivent alors 24 855 habitants, parmi lesquels de nombreux artisans au service d'une noblesse d'office qui aime assez paraître et dont les hôtels particuliers font la renommée actuelle de la ville. Perruquiers (ils sont alors au nombre de 30), passementiers ouvriers en soie (10), tailleurs (40), orfèvres (12), pâtisseries-traiteurs (15), fournissent la bonne société. Durant ces mêmes années la campagne des environs voit s'élever des « villas » suburbaines, véritables « petits Versailles » comme a pu l'être par exemple le Domaine de Bonnier de la Mosson (2).

La Ville est toujours gérée par une administration municipale élue chaque année. Mais la réalité du pouvoir se trouve être dans les mains de l'Intendant, le consulat n'ayant qu'un rôle de « représentation » ou n'assurant qu'une « gestion » au jour le jour. Ainsi voit-on régulièrement les consuls en robe faire « visite » à l'archevêque de Narbonne, président né des Etats du Languedoc, lorsque celui-ci est en visite à Montpellier ; à l'Intendant ou à son épouse à l'occasion de la naissance d'un

enfant, comme cela est le cas le 6 avril 1758 pour M. de Saint-Priest ainsi que le rapporte Ch. d'Aigrefeuille (Histoire de la ville de Montpellier, tome IV). Ou bien encore se rendent-ils en procession à Notre Dame des Tables, par exemple le 25 mars de chaque année, date d'entrée en fonction des nouveaux consuls ; là ils « ont prêté serment entre les mains de M. Bornier, président juge-mage... leurs mains mises sur le petit thalamus » ; et l'on voit apparaître ainsi au détour des lignes de d'Aigrefeuille le fil rouge de l'Histoire Municipale de Montpellier, le petit Thalamus symbole du consulat et donc d'une certaine indépendance démocratique...

Symbole, car l'Intendant veille à tout, se mêle de tout, depuis qu'il a fait de Montpellier son lieu de résidence. Basville (1685-1718), Bernage (1718-1725), Bernage de Saint-Maurice (1725-1743), Le Nain d'Asfeld (1743-1750), Saint-Priest (1750-1785), Ballainvilliers (1785-1789), se succèdent ainsi à la tête de la province, de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution.



L'intendant Basville.

Dès que la ville envisage des « embellissements » ou des travaux « d'intérêt public », l'intendant est saisi, ou donne son avis, lorsqu'il n'a pas été à l'origine du projet. Les règlements de police municipale sont le fait du consulat... mais la densité de l'habitat dans le périmètre des anciens remparts médiévaux, même si les faubourgs s'accroissent vers le sud-ouest (cours des casernes, Saurerie), ne facilite pas le respect des règlements notamment en matière d'hygiène : fumiers, pailles et gadoues jonchent les rues ; quant à l'eau, il faut aller la chercher à quelques rares fontaines (St Gély, fon-

taines des Carmes, des Donzelles), ou aux puits publics, sans que la qualité de cette eau soit irréprochable. Car il faudra attendre la décennie 1770-1780 pour que depuis la place du Peyrou où arrive l'aqueduc Saint-Clément, un réseau d'adduction d'eau amène l'eau dans la ville, à trois fontaines monumentales (3).

Rien, cependant, n'illustre mieux le rôle de l'Intendant que l'histoire bien connue de l'édification de la Place Royale du Peyrou (4), laquelle doit tout à la vision de Basville et à son obstination : dessin général de la place, emplacement de celle-ci en dehors de l'enceinte urbaine, et enfin décision de transformer ce belvédère en « place Royale » c'est-à-dire en place ornée de la statue du roi (Louis XIV) que les Etats de Languedoc ont décidé d'ériger dans une ville de la province le 31 octobre 1685, et que Louis XIV lui-même a voulu à Montpellier. C'est ainsi que Montpellier s'est vu doter d'un programme tout à fait original, renversant même selon les conceptions de l'époque : une place « à la campagne » largement ouverte sur le paysage. Montpellier est devenue une capitale provinciale, rivale de Toulouse ou d'Aix-en-Provence pour la richesse de ses hôtels particuliers, pour le charme de ses places et de ses boulevards ombragés, son théâtre et pour l'acharnement avec lequel ses habitants jouent au jeu de paume et au jeu de mail.

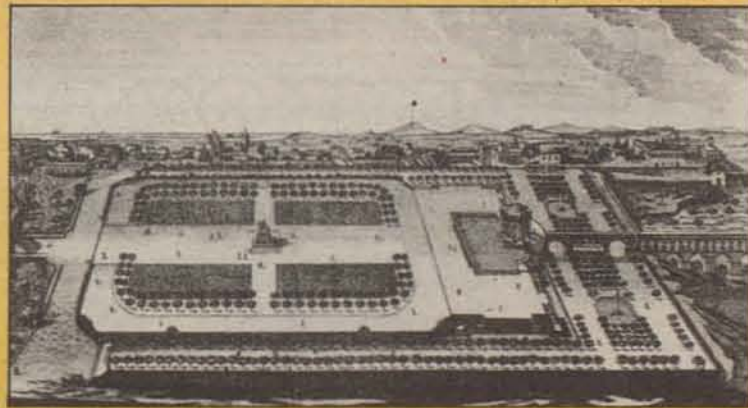
(1) Cité par Henri Michel, Maisons et Propriétaires montpelliérains au milieu du XVIII^e s., dans Revue d'Histoire contemporaine oct. déc. 1983, n° 4.

(2) cf. Bulletin Historique de la Ville de Montpellier, n° 3, en vente aux Archives Municipales.

(3) Exposition sur « Montpellier et ses fontaines XVIII^e - XIX^e siècle » au Musée du vieux Montpellier, jusqu'au 20 décembre 1984. (4) Projets et dessins pour la Place Royale du Peyrou à Montpellier, Inventaire Générale des Monuments et Richesses artistiques languedoc-Roussillon, 1983.

(A suivre)
G. Frêche

Vue de la place royale du Peyrou.



Michel LACAVE
Président du Comité
d'organisation du Millénaire
de Montpellier